UNITED NATIONS NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS
THIRD YEAR No. 86

PROCES-VERBAUX OFFICIELS
TROISIEME ANNEE No 86

THREE HUNDRED AND TWENTY-SECOND MEETING

Held at Lake Success, New York, on Thursday, 17 June 1948, at 10.30 a.m.

President: Mr. F. EL-KHOURI (Syria).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

135. Provisional agenda (document S/Agenda 322)

1. Adoption of the agenda.
2. The Indonesian question:
   (*a*) Report of the Committee of Good Offices on political developments in Western Java (document S/729).
   (*b*) Report of the Committee of Good Offices on political developments in Madura (document S/786).
   (*c*) Second interim report of the Committee of Good Offices to the Security Council (document S/787).
   (d) Report of the Committee of Good Offices on the Federal Conference opened in Bandung on 27 May 1948 (document S/842).
3. Letter, dated 26 May 1948, from the Chairman of the Atomic Energy Commission, addressed to the President of the Security Council, transmitting the third report of the Commission (documents S/812 and AEC/31).

136. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

TROIS-CENT-VINGT-DEUXIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le jeudi 17 juin 1948, à 10 h. 30.

Président: M. F. EL-KHOURI (Syrie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

135. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 322)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question indonésienne:
   a) Rapport de la Commission des bons offices sur l'évolution de la situation dans le territoire occidental de Java (document S/729).
   b) Rapport de la Commission des bons offices sur l'évolution de la situation politique de Madoura (document S/786).
   c) Deuxième rapport intérimaire de la Commission des bons offices au Conseil de sécurité (document S/787).
   d) Rapport de la Commission des bons offices sur la Conférence fédérale qui s'est ouverte le 27 mai 1948 à Bandoeng (document S/842).
3. Lettre, en date du 26 mai 1948, adressée par le Président de la Commission de l'énergie atomique au Président du Conseil de sécurité et lui transmettant le troisième rapport de la Commission (documents S/812 et AEC/31).

136. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

137. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Mr. Hood, representative of Australia; Mr. Pillai, representative of India; Mr. van Kleffens, representative of the Netherlands; Mr. López, representative of the Philippines; and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Security Council table.

The PRESIDENT: The first three documents on today's agenda were under discussion at the last meeting on this subject [*316th meeting*], and it was the desire of the members of the Security Council that this discussion should continue, whether or not we received the expected report. We have now received the other report, and it has been distributed. It is the report of the Committee of Good Offices on the Federal Conference opened in Bandung on 27 May 1948 [*document S/842*]. We shall now continue the discussion on the other three reports. The representatives are also at liberty, if they wish, to discuss this new report.

Mr. TSIANG (China): At the beginning of his statement before the Security Council on Thursday last [*316th meeting*], the representative of the Netherlands expressed the wish that ". . . the negotiating parties in Indonesia be permitted to negotiate it". As I understand it, Mr. van Kleffens was apprehensive that a heated debate at Lake Success might create difficulties for the two parties to the dispute, as well as for the Security Council's Committee of Good Offices, in the work that still remains to be done.

I have every reason to wish to contribute to the success of the negotiations in Indonesia. As I stated at the very beginning of our debates on Indonesia almost a year ago [*187th meeting*], my delegation ardently desires that the independence of Indonesia should be followed by orderly progress. The few remarks which I have to make today will all be offered in the same constructive spirit.

Mr. van Kleffens attributed the difficulties in Indonesia mainly to two causes. One is the supposed insistence of the Republic of Indonesia on unitarianism as opposed to federation. Mr. van Kleffens thought that the natural geographic and ethnic situation in Indonesia called for federation. The leaders of the Republic have subscribed to that federation programme, first at Linggadjati, and later on board the USS "Renville" [*document S/649, pages 87 and 111*] but, and I quote Mr. van Kleffens, ". . . there still seems to linger unitarian craving in their hearts".

The Security Council having helped to bring about the "Renville" Agreement, must, of course, continue to give its moral support to the prin-

137. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, M. Hood, représentant de l'Australie; M. Pillai, représentant de l'Inde; M. van Kleffens, représentant des Pays-Bas; M. López, représentant des Philippines; et M. Palar, représentant de la République indonésienne, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: Les trois premiers documents qui figurent à l'ordre du jour ont été discutés à la dernière séance que nous avons consacrée à cette question [*316ème séance*]. Le Conseil a décidé que nous poursuivrions le débat, quand bien même nous n'aurions pas reçu le rapport que nous attendons. Ce rapport a été reçu et distribué; il s'agit du rapport de la Commission des bons offices sur la Conférence fédérale ouverte le 27 mai 1948 à Bandoeng [*document S/842*]. Nous allons donc reprendre le débat sur les trois autres rapports, et les membres du Conseil pourront, s'ils le désirent, discuter le rapport que nous venons de recevoir.

M. TSIANG (Chine) *(traduit de l'anglais)*: Au début du discours qu'il a prononcé jeudi devant le Conseil [*316ème séance*], le représentant des Pays-Bas a exprimé le vœu que ". . . les parties aux négociations soient autorisées à poursuivre leurs pourparlers en Indonésie". M. van Kleffens craignait, je pense, que, si la discussion venait à prendre, à Lake Success, un tour trop violent, les deux parties en cause aussi bien que la Commission des bons offices du Conseil de sécurité n'éprouvent quelque difficulté à poursuivre leur tâche.

J'ai toute raison de vouloir contribuer au succès des négociations qui se poursuivent en Indonésie. Comme je l'ai déclaré, il y a près d'un an [*187ème séance*], dès le moment où le Conseil aborda la question, la délégation de la Chine a le plus vif désir de voir l'Indonésie, devenue indépendante, poursuivre régulièrement son progrès. Et c'est dans le même esprit constructif que je présenterai aujourd'hui quelques brèves observations.

M. van Kleffens estime que les difficultés survenues en Indonésie ont deux causes principales. En premier lieu, la République d'Indonésie voudrait à toute force constituer un Etat unitaire et non pas un Etat fédéral. M. van Kleffens estime que, en Indonésie, les conditions géographiques et ethniques sont telles qu'un Gouvernement fédéral s'impose. Les dirigeants de la République d'Indonésie ont bien accepté, à Linggadjati, puis à bord du bâtiment américain "Renville" [*document S/649, pages 126 et 153*], le principe d'une fédération, mais, aux dires de M. van Kleffens: ". . . mais, dans leurs cœurs, l'aspiration au système unitaire subsiste".

Le Conseil de sécurité, qui a contribué à faire établir l'Accord du "Renville", doit, bien entendu, continuer à donner au principe fédératif son

ciple of federation. If the Republic of Indonesia should today oppose that principle, we could legitimately say that the Republic is not living up to that Agreement. But we find, in the voluminous reports which we have received from the Committee of Good Offices, no substantiation for Mr. van Kleffens' statement. It is very well known that many leaders of the Republic advocate this very principle of federation. Therefore, I cannot accept the thesis that the Republic's objection to federation is the cause of the controversy today.

The other cause to which Mr. van Kleffens would like to attribute the difficulty in Indonesia is what he calls the "negative attitude" which the Republic of Indonesia is supposed to adopt towards the principle of a union with the Netherlands. That principle forms a part of the "Renville" Agreement. If the leaders of the Republic should today oppose union with the Netherlands, we of the Security Council could also legitimately say that the Republic is not living up to that Agreement. In this connexion, we find that the reports of our Committee of Good Offices furnish no proof for Mr. van Kleffens' accusations.

The statement of the representative of the Republic of Indonesia [*316th meeting*] offered no criticism against federation in Indonesia or union with the Netherlands. His long and well-documented statement concentrated mainly on the way the separatist movements in Madura and Western Java have been nurtured by the Dutch authorities.

If we read the reports of the Committee of Good Offices carefully, we are driven to the conclusion that there is substantial ground for the objections which Mr. Palar raised before the Security Council a week ago. Our Committee of Good Offices expressly tells us that the calling of the first West Java Conference was not in response to any wide popular demand. As I read the story of political developments from the first to the second West Java Conference and then from the second to the third, I gain the impression that the unrepresentative and undemocratic character of the succession of conferences is an hereditary trait transmitted from generation to generation.

The real controversy in Indonesia today is not between federation and unitarianism. It is centered around the process of federation. The question is: shall there be an Indonesian federation created through democratic methods or through Dutch control and manipulation? If it is created through democratic methods, the Republic of Indonesia can count on playing an influential role in the federation; if it is created through Dutch control, the Republic of Indonesia will lose its due share in the conduct of government in

appui moral et, si la République d'Indonésie venait à s'opposer à ce principe, nous aurions le droit de dire qu'elle ne se conformerait pas à l'Accord du "Renville". En fait, nous ne trouvons, dans le rapport que nous a adressé la Commission des bons offices, rien qui justifie l'opinion de M. van Kleffens. Tout le monde sait que de nombreux dirigeants de la République indonésienne se sont prononcés en faveur du principe fédératif. Je ne puis donc accepter l'idée que l'une des causes du différend actuel puisse être l'opposition que la République d'Indonésie aurait manifestée contre le principe fédératif.

M. van Kleffens attribue, d'autre part, les présentes difficultés en Indonésie à "l'attitude négative" que la République d'Indonésie aurait adoptée à l'égard du principe d'une union avec les Pays-Bas. Ce principe est inscrit dans l'Accord du "Renville". Si donc les dirigeants de la République s'opposaient aujourd'hui à une union avec les Pays-Bas, le Conseil de sécurité serait, une fois de plus, en droit de déclarer que la République n'observe pas ledit Accord, mais, sur ce point encore, les rapports de notre Commission des bons offices n'apportent rien qui vienne à l'appui des accusations lancées par M. van Kleffens.

La déclaration du représentant de la République d'Indonésie [*316ème séance*] ne contient aucune critique contre l'application du principe fédératif en Indonésie, ni contre l'union avec les Pays-Bas; cette longue déclaration nourrie de faits a pour principal objet d'exposer comment les autorités néerlandaises soutiennent les mouvements séparatistes à Madoura et dans le territoire occidental de Java.

Une lecture attentive des rapports de la Commission des bons offices nous convainc du bienfondé des observations que M. Palar a présentées la semaine dernière au Conseil. La Commission déclare expressément que la convocation de la première Conférence pour le territoire occidental de Java ne répondait pas à un large mouvement d'opinion. L'exposé des événements politiques qui se sont déroulés entre les première et les deuxième Conférences pour le territoire occidental de Java, et entre les deuxième et les troisième Conférence, m'a donné l'impression que ces conférences successives avaient toutes un caractère contraire aux principes du Gouvernement représentatif et contraire à la démocratie, caractère qu'elles se transmettaient de l'une à l'autre en héritage.

Il n'y a pas, en Indonésie, de conflit entre le système fédératif et le système unitaire. C'est sur le mode d'établissement de l'Etat fédéral que porte le débat. La question est la suivante: la fédération indonésienne sera-t-elle créée par des méthodes démocratiques ou sous l'autorité et par les manœuvres des Pays-Bas? Si la fédération est créée par des méthodes démocratiques, la République d'Indonésie est assurée d'y jouer un rôle influent; si la fédération est créée sous l'autorité des Pays-Bas, la République d'Indonésie n'obtien-

Indonesia. That, according to my delegation's understanding of the situation, is the real question involved.

I was glad to hear from Mr. van Kleffens that the political product of these conferences was to be considered only provisional. By that, I understand that there will be a plebiscite to decide whether the present provisional regime shall be continued and ratified. We can gain a certain amount of satisfaction from that assurance, but not complete satisfaction. In dealing with the question of Kashmir, the Security Council must have gained some experience. In that case, we found it very difficult to assure a really fair and impartial plebiscite. We thought that, since the army in Kashmir was Indian and since the present head of the Kashmir Government had pro-Indian sympathies, we had to take special precautions against political or military pressure on the electorate. Here, in the case of Indonesia, we have new political entities with a pro-Dutch bias, which, I presume, will conduct the eventual plebiscite. I wonder whether the Security Council can be satisfied that a plebiscite conducted under such circumstances could be really fair and impartial.

Since the representative of Indonesia has raised serious objections to the way in which the new political entities in Madura and Western Java have been created by the Dutch authorities, my delegation would suggest that the Committee of Good Offices should be instructed to promote a really fair and impartial plebiscite in Madura and Western Java, unless, of course, the two parties to the dispute should voluntarily agree to some other mode of settlement. In making this suggestion, I am not proposing any new step, far less any new principle. I am, in fact, only urging that the "Renville" Agreement shall be faithfully carried out.

Before I close my remarks, I should like to express the hope that the "Renville" Agreement will not be followed by what the Dutch authorities might call "police action," as the Linggadjati Agreement was followed by "police action." I should appreciate it greatly if Mr. van Kleffens could assure us that his Government will persist in the pursuit of a peaceful solution.

Mr. PILLAI (India): The Security Council has now before it four reports from the Committee of Good Offices, two of which deal with recent political developments in West Java and Madura. These developments, if allowed to continue, might lead to the fragmentation and dismemberment of the territories of the Republic. Under article 1 of the Linggadjati Agreement, the Netherlands Government recognized the Government of the Republic as exercising *de facto* authority over Java, Madura and Sumatra. The article further stated: "the areas occupied by Allied or Netherlands forces shall be included

dra pas la part qui lui est due dans le gouvernement de l'Indonésie. Voilà ce que ma délégation estime être le fond de la question.

J'ai été très heureux d'entendre M. van Kleffens déclarer que le résultat de ces conférences n'est que provisoire. J'en conclus qu'un plébiscite devra décider si le régime provisoire actuel sera maintenu et ratifié. L'assurance que ce plébiscite aura lieu ne nous donne satisfaction qu'en partie. La question de Cachemire a permis au Conseil de sécurité d'acquérir une certaine expérience; nous nous sommes aperçus, en effet, de l'extrême difficulté qu'il y avait à assurer dans ce cas l'entière liberté et impartialité du plébiscite. Nous avons estimé que, étant donné qu'au Cachemire les forces armées étaient indiennes et que le chef du Gouvernement avait des sympathies indiennes, nous devions prendre des précautions spéciales pour éviter qu'une pression d'ordre militaire ou politique ne s'exerce sur les électeurs. Dans le cas de l'Indonésie, le fait est que ce sont des organismes politiques de création récente et de tendance favorable aux Pays-Bas qui auront probablement à diriger le plébiscite éventuel, et je me demande si le Conseil de sécurité estimera que, dans ces conditions, le plébiscite pourra être vraiment libre et impartial.

Etant donné que le représentant de l'Indonésie a gravement critiqué la façon dont les nouveaux organismes politiques de Madoura et du territoire occidental de Java ont été institués par les autorités néerlandaises, ma délégation propose que la Commission des bons offices soit invitée à faire procéder à un plébiscite vraiment libre et impartial à Madoura et dans le territoire occidental de Java, sauf, bien entendu, si les deux parties en cause acceptent que leurs différends soient réglés par une autre méthode. Ma proposition ne constituerait pas une mesure nouvelle, encore moins fait-elle appel à un principe nouveau: ce que je demande, c'est simplement que l'Accord du "Renville" soit loyalement appliqué.

En conclusion, je veux exprimer l'espoir que l'Accord du "Renville" ne sera pas, comme l'Accord de Linggadjati, suivi de ce que les autorités néerlandaises appellent une "opération de police". Je serais très heureux que M. van Kleffens veuille bien assurer le Conseil que son Gouvernement continuera à rechercher une solution pacifique.

M. PILLAI (Inde) *(traduit de l'anglais)*: Le Conseil de sécurité a reçu de la Commission des bons offices quatre rapports, dont deux traitent des derniers événements politiques survenus à Madoura et dans le territoire occidental de Java. Cette situation, si l'on ne fait rien pour y mettre fin, peut conduire à un démembrement du territoire de la République. Le Gouvernement des Pays-Bas, aux termes de l'article premier de l'Accord de Linggadjati, a reconnu que le Gouvernement de la République exerce une autorité de fait sur Java, Madoura et Sumatra. Cet article prévoit de plus que "les régions occupées par

gradually, through mutual co-operation, in Republican territory". Here there was no indication of further subtraction of territory from the Republic.

Since the signing of the Linggadjati Agreement, Dutch military action has wrested considerable areas from Republican control, and the truce settlement has made a present of other considerable areas to the Netherlands Government. But it has been made clear all along that the truce was only a provisional measure. It was a political standstill arrangement implying, necessarily, the agreement that during the period of the political negotiations that were to follow the truce, neither of the parties would take any steps which might prejudice the position of the other party.

Additional principle 4 [*document S/649, page 97*] stated that a plebiscite or, with the agreement of the parties, some other suitable procedure should determine whether the population of the various territories of Java, Madura and Sumatra should form part of the Republic or of another State within the United States of Indonesia. This additional principle 4, and indeed all the principles taken as a whole, clearly ruled out the setting up of separatist regimes before the plebiscite contemplated under original principle 4 [*document S/649, page 72*] was taken. It was taken for granted that any attempts made in the meantime at dismembering the territory of the Republic would be inconsistent with the text and the spirit of the "Renville" settlement.

It cannot be said that the plan to set up dissident movements in Indonesia and to break up the Republic was conceived and executed in a hurry. All the evidence goes to show that it was part of a premeditated and carefully worked out programme. The first West Java Conference was held from 12 to 19 October 1947, that is to say, before the Security Council adopted its resolution of 1 November 1947 [*document S/597*]. The second West Java Conference began on 15 December and ended on 20 December 1947, that is just before the Committee of Good Offices addressed its Christmas message to the two parties [*document S/649, page 70*]. The third Conference began on 23 February and ended on 6 March of this year, and you will recall that it was on 28 February last, when the third Conference was still in session, that the Security Council adopted a resolution requesting the Committee of Good Offices to report on political developments in West Java and Madura [*document S/678*].

These dates are not without significance; they show that the various stages of the break-up programme were so timed that the Security Council's decisions and discussions came just a little too late.

On 17 February last, the representative of the Netherlands stated here [*247th meeting*] that,

les forces néerlandaises ou alliées seront incluses progressivement, et grâce à une coopération mutuelle, dans le territoire de la République". Il n'y a donc dans cet Accord rien qui prévoit une amputation du territoire de la République.

Depuis la conclusion de l'Accord de Linggadjati, le Gouvernement des Pays-Bas, à la suite d'opérations militaires, s'est emparé de régions étendues qui appartenaient à la République et s'est fait attribuer par l'accord de trêve d'autres territoires de large superficie. Cette trêve, il a toujours été entendu qu'elle n'était qu'une mesure provisoire, un accord politique destiné à immobiliser la situation, ce qui signifierait nécessairement que, au cours de la période de négociations consécutive à la trêve, aucune des deux parties n'entreprendrait une action nuisible aux intérêts de l'autre.

Le principe additionnel 4 [*document S/649, page 137*] établissait qu'un plébiscite, ou toute autre procédure acceptée par les deux parties, déterminerait si les différents territoires de Java, Madoura et Sumatra avec leurs habitants seraient incorporés à la République ou à l'un des autres Etats des Etats-Unis d'Indonésie. Ce principe additionnel, aussi bien que tous les autres principes, interdisait nettement d'établir des régimes séparés avant qu'ait lieu le plébiscite prévu par la rédaction originale du principe 4 [*document S/649, page 104*]. Il était entendu que toute tentative effectuée au cours de cette période en vue de démembrer le territoire de la République serait réputée contraire au texte et à l'esprit de l'Accord du "Renville".

On ne peut pas dire que, en Indonésie, les mouvements dissidents en vue de démembrer la République aient été préparés en secret et hâtivement exécutés; tout prouve, au contraire, qu'il s'agissait de l'exécution d'un programme soigneusement établi. La première Conférence relative au territoire occidental de Java s'est tenue du 12 au 19 octobre 1947, c'est-à-dire avant que le Conseil de sécurité n'ait adopté sa résolution du 1er novembre 1947 [*document S/597*]. La deuxième Conférence ayant le même objet s'est ouverte le 15 décembre et s'est achevée le 20 décembre 1947, quelques jours avant que la Commission des bons offices n'adresse aux deux parties un message de Noël [*document S/649, page 102*]. La troisième Conférence, ouverte le 23 février, a pris fin le 6 mars de cette année, et vous vous souvenez que c'est le 28 février dernier, alors que la troisième conférence siégeait, que le Conseil de sécurité a adopté une résolution [*document S/678*] invitant la Commission des bons offices à lui adresser un rapport sur les événements politiques à Madoura et dans le territoire occidental de Java.

Ces dates sont significatives; elles montrent que les diverses mesures prévues au programme de démembrement ont été exécutées de telle façon que les décisions et débats du Conseil de sécurité survenaient toujours avec quelque retard.

Le 17 février dernier, le représentant des Pays-Bas a déclaré au Conseil [*247ème séance*] que,

while his Government had never had any intention of fomenting new political entities, neither did it wish to stifle popular movements reflecting the mind of the people; and in regard to the West Java Conferences, he repeated several times that these conferences were not organized by his Government but "originated in the population". But the Committee of Good offices states: "the Netherlands delegation does not claim that the first West Java Conference was called in response to any widely expressed public demand [*document S/729*]. Nor, as is evident from the report now before the Security Council, was there any public demand for the summoning of the second and third Conferences which automatically followed the first Conference. The Netherlands Government contends that, owing to the lack or incapacity of political organizations in West Java, it felt it had to provide opportunities to "intellectual and religious circles" in West Java to discuss their political future.

To refrain from stifling popular movements is one thing, but it is quite another to incite dissidence and engineer spurious separatist demands. The Republican delegation stresses that not only was there no active or expressed public demand for these conferences, but that there was a great deal of opposition to the proposal to hold such conferences. The Committee of Good Offices states clearly that all these conferences were organized and convened by the Netherlands authorities, and this, in spite of Mr. van Kleffens' statement on 28 February that his Government did not organize the Conferences [*259th meeting*].

All the delegates to the first Conference were appointed by the Netherlands Government, not one was elected, and it is no wonder that among this group of hand-picked men, the Republican elements were conspicuous by their absence. The second Conference likewise consisted of delegates, all of whom were appointed by the *Recomba*, that is, the Dutch Government's Commissioner, on the recommendation of the Contact Commission set up by the first Conference; that is to say, the Dutch nominees attending the first Conference set up a Contact Commission; this Commission recommended persons to attend the second Conference, and on these recommendations, the *Recomba* appointed them. A treble-sieved loyalty test was thus used in the appointment of the persons who attended the second Conference.

About one-half of those who attended the third Conference were appointed by the Dutch Gov-

si son Gouvernement n'avait jamais voulu favoriser la création de nouveaux mouvements politiques, il ne désirait pas non plus étouffer les mouvements populaires reflétant les tendances de l'opinion. En ce qui concerne les conférences relatives au territoire occidental de Java, ce représentant a répété à diverses reprises que ces conférences n'ont pas été organisées par son Gouvernement, mais qu'elles sont nées d'un mouvement populaire. Cependant, la Commission des bons offices déclare: "la délégation des Pays-Bas ne prétend pas que la première Conférence du territoire occidental de Java ait été convoquée à la suite d'une demande publique largement exprimée" [*document S/729*]. La convocation d'une deuxième et d'une troisième conférences, qui devaient automatiquement suivre la première, ne répondait pas non plus à un mouvement de l'opinion, comme le démontre le rapport qui a été adressé au Conseil de sécurité. Le Gouvernement des Pays-Bas prétend que, étant donné le manque d'organisations politiques dans la région occidentale de Java, ou leur insuffisance, il a estimé qu'il devait donner aux "intellectuels" et aux "milieux religieux" du territoire occidental de Java les moyens de discuter un programme politique pour l'avenir.

S'abstenir d'étouffer des mouvements populaires est une chose, mais c'est autre chose est de provoquer des mouvements dissidents et de fabriquer de toutes pièces de fausses demandes séparatistes. La délégation de la République déclare que, non seulement aucun mouvement populaire ne s'était manifesté ou n'avait agi en vue d'obtenir la convocation de ces conférences, mais que, au contraire, une sérieuse opposition s'était manifestée contre cette convocation. La Commission des bons offices a établi clairement que toutes ces conférences ont été organisées et réunies par les autorités néerlandaises, et cela contrairement à la déclaration par laquelle M. van Kleffens affirmait, le 28 février [*259ème séance*], que son Gouvernement n'avait pas organisé ces conférences.

Tous les délégués à la première Conférence ont été nommés par le Gouvernement des Pays-Bas, aucun d'entre eux n'a été élu, et il n'est pas surprenant que, dans ce groupe choisi, les éléments républicains aient notoirement fait défaut. De même, la deuxième conférence se composait de délégués qui avaient tous été nommés par le *Recomba*, c'est-à-dire par le Commissaire du Gouvernement néerlandais, et sur la recommandation du Comité de liaison établi par la première conférence; en fait, les membres de la première Conférence, eux-mêmes choisis par le Gouvernement néerlandais établirent un Comité de liaison. Ce Comité proposait les personnes qui assisteraient à la deuxième conférence, et le *Recomba* les nommait sur cette recommandation. Ainsi, c'est seulement après que leur loyalisme eut été, par trois fois, mis à l'épreuve, que les membres de la deuxième Conférence ont été nommés.

Lors de la troisième Conférence, près de la moitié des membres ont été désignés par le Com-

ernment Commissioner, and as the report [*document S/729*] shows, "were elected in various ways". With reference to the publicity given to the proposed election for the third Conference, the report significantly adds: "the electorate heard of the elections no more than fifteen days, and perhaps no less than three, before the actual holding of the elections."

The report also contains indications that under the martial law still in force there, the right of free assembly was denied to those who did not agree with the Netherlands Government's programme and policies, and that active intimidation and reprisals were resorted to by the Netherlands Government against those whose political views did not coincide with its own.

It was one of these conferences of dubious authenticity, the second West Java Conference, which resolved that in the succeeding third Java Conference "a provisional government . . . be established for West Java with the character of a *Nogara* (State)" [*document S/729*].

This third Conference, in which, in spite of all the precautions of the Netherlands Government, some Indonesian patriots had managed to find a place, attempted to change the provisional agenda drawn up by the *Recomba* and his henchmen so as to permit a discussion of the question whether West Java should be a separate State or not. It was at first agreed that the status of West Java was to be determined by a plebiscite as referred to in the "Renville" Agreement, but later, the Chairman, who was one of those who had agreed to the plebiscite, read out a letter from the *Recomba* stating that the West Java State was already in the process of being created; thus, even before the closing of the third Conference, the State was already in process of being created. The rest of this pitiful story, as unfolded in the report of the Committee of Good Offices, is that the third Conference was transformed by the Netherlands Government into a provisional Parliament for the new State of West Java.

More or less the same story could be related of the so-called Madura plebiscite. It was not possible, in Madura either, to consult the political parties, since the political parties had been rendered inactive in consequence of the military occupation of the area by the Netherlands authorities. The whole show in Madura seems to have started with the activities of one single individual, Mr. Tjakraningrat. It was he who, in September 1947, came to certain agreements with the Netherlands Indies authorities in Madura, and through them, with the central Government of the Dutch Indies. In January of this year, he summoned to his house some fifty friends and got them to adopt a resolution to set

missaire du Gouvernement des Pays-Bas; quant aux autres, ils furent, dit le rapport [*document S/729*], "élus selon diverses méthodes". En ce qui concerne la publicité donnée aux élections à la troisième Conférence, le rapport note d'une façon significative que "le corps électoral a eu connaissance des élections quinze jours au maximum et peut-être trois jours au minimum avant la date où elle ont eu lieu".

Le rapport indique aussi que, étant donné que la loi martiale était alors en vigueur, le droit de s'assembler librement fut refusé aux personnes qui n'étaient pas d'accord avec le programme et la politique du Gouvernement des Pays-Bas, et que le Gouvernement des Pays-Bas s'est livré à de très nettes manœuvres d'intimidation et à des représaille contre les individus dont les opinions politiques ne coïncidaient pas avec celles de ce Gouvernement.

C'est l'une de ces conférences dont les décisions ont une validité contestable — en l'occurrence la deuxième Conférence pour le territoire occidental de Java — qui a pris la résolution prévoyant que "la troisième Conférence du territoire occidental de Java devrait créer un gouvernement provisoire . . . . du territoire occidental de Java constitué en *Nogara* (Etat)" [*document S/729*].

Cette troisième Conférence, à laquelle certains patriotes indonésiens parvinrent à participer malgré les précautions prises par le Gouvernement des Pays-Bas, tenta de modifier l'ordre du jour provisoire établi par le *Recomba* et ses partisans, afin de pouvoir discuter la question de savoir si le territoire occidental de Java devrait ou non constituer un Etat indépendant. On décida, tout d'abord, qu'un plébiscite déterminerait le statut du territoire occidental de Java comme il avait été prévu dans l'Accord du "Renville", mais, par la suite, le Président, qui, pour sa part, avait accepté le plébiscite, donna lecture d'une lettre du *Recomba*, exposant que l'Etat de Java était déjà en voie de création. Ainsi, avant même que la troisième Conférence soit achevée, cet Etat était en voie de création. La fin de cette triste histoire, le rapport du Comité des bons offices nous la raconte: le Gouvernement des Pays-Bas transforma la troisième Conférence en assemblée parlementaire provisoire du nouvel Etat du territoire occidental de Java.

C'est à peu près la même histoire qui a lieu pour le prétendu plébiscite de Madoura. A Madoura non plus, les partis politiques n'ont pu être consultés, car l'occupation militaire de cette région par les autorités néerlandaises a eu pour effet de supprimer les activités de ces partis. La seule activité politique qui ait eu lieu à Madoura semble avoir été celle d'une seule personne, M. Tjakraningrat, qui, en septembre 1947, a fait certains arrangements avec les autorités néerlandaises de Madoura et, par elles, avec le Gouvernement central des Indes néerlandaises. En janvier de cette année, M. Tjakraningrat réunit chez lui une cinquantaine de ses amis et leur fit adopter la résolution de constituer Madoura en

up Madura as a separate State. Within a week, on 23 January, a plebiscite was held even though it was virtually impossible, within that period of one week, for the people concerned to meet and discuss the matter thoroughly, or even to know that a plebiscite was being contemplated. Further, there was no attempt at secret balloting, as the electors were separated into three herds according to whether they voted for a separate State, or voted against it, or abstained.

As shown in paragraph 19 of the Madura report [*document S/786*], whatever discussion there was on this question took place under the leadership of a Government official. Potential opponents were not only not permitted to express their views, but were made the object of the solicitous attentions of the Netherlands Indies military security service. As regards freedom of speech, there were then in force regulations issued by the Netherlands Indies Government prohibiting the assembly of more than four persons at a time. These regulations were not abrogated, though the Netherland Indies Government says that they were not enforced so as to prohibit meetings in connexion with the plebiscite.

The result of this plebiscite was of course a foregone conclusion. And based on this make-believe, a petition, signed on 29 January, was presented to the Netherlands Indies Government. On 20 February the latter recognized the new Madura State by way of an official decree.

Contrast with this the attitude of the Dutch toward those who were against separatism and who advocated an undivided Republic. The *New York Times*, of 22 May 1948, carried a news item to the effect that the provisional Federal Government of the Netherlands Indies had barred, by a decree of 21 May, an "all-Indonesian conference" which had been arranged for Monday 24 May. The decree of the Netherlands Indies Government stated that the meeting had originated with persons belonging to, or closely connected with, the Republican Government organization, and, consequently, hospitality granted to that organization in Batavia, was being used for the purpose of political agitation in the territory under Netherlands control. This is a measure of the respect shown by the Dutch Government for the freedom of speech and assembly so clearly enjoined by the second of the twelve principles [*document S/649, page 111*].

But even though the Netherlands Indies Government refused all opportunities for the holding of an "all-Indonesian conference", it convened, in Bandung, on 27 May last, a conference of persons from the Dutch-occupied territory in Indonesia. Document S/842, distributed late last night, shows that this Conference was organized by the Acting Governor-General, Mr. van Mook, and that its object was to consider, for consultative purposes, the federal form of the future government of the Indonesian islands. In essence, this Conference was intended to be a pre-con-

un Etat séparé. Le 23 janvier, un plébiscite eut lieu, bien que ce délai d'une semaine ait empêché en fait les intéressés de se réunir et de discuter à fond la question et même, dans certains cas, de savoir que le plébiscite devait avoir lieu. Il y a plus: on n'a même pas essayé d'assurer le secret du vote: les électeurs furent simplement divisés en trois groupes suivant qu'ils votaient en faveur de la création d'un Etat séparé, contre cette mesure, ou qu'ils s'abstenaient.

Le seul débat qui eut lieu sur la question fut dirigé, comme l'indique le paragraphe 19 du rapport sur Madoura [*document S/786*] par un fonctionnaire du Gouvernement. Non seulement les personnes qui auraient pu marquer leur opposition n'eurent pas le droit de s'exprimer, mais elles furent spécialement surveillées par les services de police militaire des Indes néerlandaises. En ce qui concerne la liberté d'expression, le règlement institué par le Gouvernement des Indes néerlandaises interdisant les rassemblements de plus de quatre personnes était en vigueur; ce règlement n'avait pas été abrogé, mais le Gouvernement des Indes néerlandaises déclara que les réunions publiques en préparation du plébiscite n'avaient pas été interdites.

Quand un plébiscite a lieu dans ces conditions, le résultat en est connu d'avance. A la suite de ce résultat fictif, une pétition fut signée le 29 janvier et présentée au Gouvernement des Indes néerlandaises qui reconnut le nouvel Etat de Madoura par décret officiel du 20 février.

Combien différente fut l'attitude prise par les Néerlandais à l'égard de ceux qui s'opposaient à la séparation et se prononçaient en faveur d'une république unitaire! Le *New York Times* annonçait, le 22 mai 1948, que le Gouvernement fédéral provisoire des Indes néerlandaises avait interdit, par un décret du 21 mai, une conférence "pour la plus grande Indonésie", dont la réunion était prévue pour le lundi 24 mai. Le décret du Gouvernement des Indes néerlandaises déclarait que cette conférence avait été organisée sur l'initiative d'individus appartenant à l'organisation gouvernementale républicaine ou liés de très près à cette organisation et que, ainsi, l'hospitalité que cette organisation avait reçue à Batavia avait servi à fomenter une agitation politique dans le territoire placé sous l'autorité des Pays-Bas. Voilà comment le Gouvernement des Pays-Bas respecte la liberté d'expression et d'assemblée, alors que le second des douze principes assure explicitement ces libertés [*document S/649, page 153*].

Après que le Gouvernement des Indes néerlandaises eut empêché qu'une conférence pour la plus grande Indonésie pût avoir lieu, il convoqua, le 27 mai dernier, à Bandoeng, une conférence pour les habitants des territoires d'Indonésie occupés par les autorités néerlandaises. C'est le Gouverneur général par intérim, M. van Mook, qui organisa cette Conférence, comme le démontre le document S/842 distribué hier soir. Cette conférence avait pour objet d'instituer une consultation sur l'organisation fédérale du futur gouvernement des îles indonésiennes; cette conférence

stitutional convention, the forerunner of the convention which, under the "Renville" principles, was to draw up the Constitution of the United States of Indonesia.

The Republic of Indonesia was not invited to this important Conference, but five representatives of the puppet States already created, and eight representatives of puppet States in the embryonic stage, were invited to attend. The main idea, of course, was to confront the Security Council and the Republic with another *fait accompli*.

On page 7 of document S/842, the Committee of Good Offices attempts very cleverly to parry the question of what its own views are about the Bandung Conference. But, in spite of its manifest reluctance to commit itself, in spite of its *Sainte Nitouche* attitude of aloofness, it is compelled to refer to the fact that certain statements of the Netherlands Indies authorities give an impression contrary to that conveyed in the letter of the Netherlands delegation dated 26 May 1948 [*document S/842, page 31*].

What is most alarming in all these matters is the change in the public attitude of the Netherlands Government as regards these political happenings in West Java and Madura. In his earlier statements, the representative of the Netherlands Government repeatedly and emphatically maintained that his Government was not fomenting, and would not foment, any artificial popular movements in Indonesia. I am here referring to the statements made at the 247th, 252nd and 259th meetings of the Council.

In his statement made on 26 February [*256th meeting*], the representative of the Netherlands Government said:

"The West Java Conference which is now being held is the third of a series of what I think can best be described as private—in other words, completely informal and unofficial—political conferences."

At a later point he said:

"This development—and this is a very important point—has taken place in its entirety outside of any participation and direct or indirect interference or pressure on the part of the Netherlands Indies Government . . ."

But events showed that, while the voice was the voice of Jacob, the hand was the hand of Esau. The reports of the Committee of Good Offices have made it perfectly clear that these conferences were organized and convened by the Netherlands Indies Government, and that it was the Government that appointed the so-called representatives. Perhaps in the light of these reports, Mr. van Kleffens has now abandoned his earlier stand. He now frankly admits [*316th meeting*]:

devait, en somme, être une assemblée préconstituante précédant l'assemblée qui devra rédiger, aux termes des principes adoptés à bord du "Renville", la constitution des Etats-Unis d'Indonésie.

La République d'Indonésie n'avait pas été conviée à cette importante conférence, mais, en revanche, cinq représentants des Etats fantoches déjà créés et huit représentants des Etats fantoches encore au stade embryonnaire avaient été invités. L'intention était, bien entendu, de mettre une fois de plus le Conseil de sécurité et la République en présence du fait accompli.

Aux pages 5 et 6 du document S/842, la Commission des bons offices tente, avec beaucoup d'habileté, de ne pas se prononcer sur la question de la conférence de Bandoeng, mais la Commission, bien qu'elle désire manifestement ne pas se compromettre, bien qu'elle adopte une attitude de saint dans sa niche, est bien obligée de dire que certaines des déclarations des autorités des Indes néerlandaises paraissent contraires au sens général de la lettre de la délégation des Pays-Bas en date du 26 mai 1948 [*document S/842, page 32*].

Ce qui, dans tout cela, nous paraît le plus alarmant, c'est le changement d'attitude du Gouvernement des Pays-Bas à l'égard de la situation politique à Madoura et dans le territoire occidental de Java. Dans ses premières déclarations, le représentant du Gouvernement des Pays-Bas avait répété avec insistance que son Gouvernement n'appuyait pas et n'appuierait pas en Indonésie des mouvements populaires ayant un caractère artificiel; je veux parler des déclarations faites au cours des 247ème, 252ème et 259ème séances du Conseil.

Le représentant du Gouvernement néerlandais a déclaré le 26 février [*256ème séance*]:

"La Conférence pour le territoire occidental de Java, qui se déroule actuellement, est la troisième d'une série de conférence politiques qu'on peut appeler des conférences privées, c'est-à-dire qu'elles n'ont aucun caractère officiel."

Il a déclaré, d'autre part:

"Cet événement — et ceci est très important — a eu lieu hors de toute participation, intervention directe ou indirecte, ou pression du Gouvernement des Indes néerlandaises."

Mais si les faits ont prouvé que, si la voix était celle de Jacob, la main était celle d'Esaü. Les rapports de la Commission des bons offices ont clairement démontré que ces conférences ont été organisées et assemblées par le Gouvernement des Indes néerlandaises, et que les prétendus représentants avaient été nommés par ce Gouvernement. C'est probablement à cause de ces rapports que M. van Kleffens a abandonné son premier point de vue, car il a déclaré franchement [*316ème séance*]:

"Somewhere, somehow, a start had to be made. Well, we made a start, and far from being ashamed of it, we still think it was the right thing to do."

I shall not comment further on this, except to say that there is nothing in the two reports of the Committee of Good Offices to show that there was any genuine autochthonous demand for separation.

Mr. van Kleffens has been at great pains to explain that the creation of these new States "cannot but be of a provisional character", because of the fourth and fifth additional principles [*document S/649, page 97*] which provide that, within six months to one year after the signing of the proposed settlement, the question of the delineation of any new State could be decided by the people themselves. Since he has himself referred to these principles and to the arrangement for ascertaining the wishes of the population contemplated in them, may I inquire what was the urgency in setting up these provisional States? And since he has assured the Security Council that "Any fear or suspicion that the Netherlands Government is trying to confront the Republic with an accomplished fact, therefore, has no foundation, either in fact or in law" [*316th meeting*], may I respectfully suggest to the Security Council that the Netherlands Government may be requested to stay further actions even as regards the provisional setting up of new States?

There still remain some other matters which deserve the attention of the Security Council. The first refers to the Interim Federal Government for Indonesia, which was installed on 9 March last by the Acting Governor-General of the Netherlands Indies. It will be remembered that additional principle 1 contemplated that, after a stated interval, the Kingdom of the Netherlands would transfer its sovereignty throughout the Netherlands Indies to the United States of Indonesia. Additional principle 1 further stated:

"Prior to the termination of such stated interval, the Kingdom of the Netherlands may confer appropriate rights, duties and responsibilities on a provisional federal government of the territories of the future United States of Indonesia."

And it also provided that: "The status of the Republic of Indonesia will be that of a State within the United States of Indonesia."

Additional principle 2 stated that all States should be offered fair representation in any such provisional federal government.

The Interim Federal Government set up by Acting Governor-General van Mook complies with none of the conditions laid down in these two principles. No one has stated what the interval should be between the reaching of the political settlement and the transfer of sovereignty to the United States of Indonesia, during which the Kingdom of the Netherlands could constitute an interim federal government. Early last February, the Republican Government went out

"Il fallait bien commencer quelque part et de quelque façon. Eh bien, nous avons comencé, et, loin d'en être honteux, nous persistons à croire que nous avons fait ce qu'il fallait faire."

C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet; je voudrais toutefois faire observer que rien, dans les deux rapports de la Commission des bons offices, ne montre qu'il y ait eu réellement de la part des indigènes une demande de séparation.

M. van Kleffens s'est donné beaucoup de mal pour expliquer que la création de ces nouveaux Etats "ne peut avoir qu'un caractère provisoire", car les quatrième et cinquième principes additionnels [*document S/649, pages 137 et 138*] prévoient que la question de la délimitation de tout nouvel Etat sera décidée par les habitants eux-mêmes dans un délai de six à douze mois après la signature de l'accord prévu. Etant donné que M. van Kleffens a lui-même fait allusion à ces principes et aux mesures qui y sont prévues pour déterminer les désirs des habitants, je lui demande quelle urgence il pouvait y avoir à créer ces Etats provisoires. Et étant donné que M. van Kleffens a donné au Conseil de sécurité l'assurance qu'"on ne saurait donc, ni en fait, ni en droit, nourrir la crainte ou le soupçon que le Gouvernement des Pays-Bas essaie de placer la République devant un fait accompli" [*316ème séance*], puis-je proposer au Conseil de sécurité que le Gouvernement des Pays-Bas soit invité à ne plus rien faire en vue d'établir, même à titre provisoire, de nouveaux Etats?

Il y a d'autres points encore qui méritent de retenir l'attention du Conseil de sécurité. Il s'agit, en premier lieu, du Gouvernement fédéral provisoire de l'Indonésie établi le 9 mars dernier par le Gouverneur général par intérim des Indes néerlandaises. On se souviendra que le principe additionnel 1 prévoyait que, après un délai déterminé, le Royaume des Pays-Bas transférerait aux Etats-Unis d'Indonésie la souveraineté qu'il exerce sur les territoires en question. Le principe additionnel 1 prévoyait de plus:

"Avant l'expiration de ce délai déterminé, le Royaume des Pays-Bas pourra conférer des droits, devoirs et responsabilités appropriés à un gouvernement fédéral provisoire des territoires des futurs Etats-Unis d'Indonésie".

Le même principe prévoyait que: "la République d'Indonésie aura le statut d'un Etat à l'intérieur des Etats-Unis d'Indonésie".

Le principe additionnel 2 prévoit que tous les Etats doivent être équitablement représentés dans le gouvernement fédéral provisoire.

Le Gouvernement fédéral provisoire établi par le Gouverneur général par intérim van Mook ne répond à aucune des conditions établies par ces deux principes, car ces principes ne prévoyaient point que le délai courrait entre le moment où un accord politique serait établi et le moment où la souveraineté serait transférée aux Etats-Unis d'Indonésie, ni que le Royaume des Pays-Bas pourrait créer un gouvernement fédéral provisoire au cours de cette période. Au début du mois

of its way to offer to co-operate with the Netherlands Government in setting up a provisional interim federal government, but got the reply that the Republican Government could join the provisional Interim Federal Government only when complete political settlement had been reached. Co-operation between the Republic and the Netherlands Government in this matter was thus blocked, and the provisional Interim Government which has now been set up by the unilateral action of the Dutch consists of the Dutch-established States in Indonesia, including those States set up by the Dutch in Republican territory after the war of last July.

In presenting the world with this *fait accompli*, the Dutch have succeeded in so confusing the issue that the feeling has been created that this unilaterally set up interim government is the real Interim Federal Government contemplated under the "Renville" settlement, and the Republic is now being accused in certain quarters of non-co-operation in a matter in which it was the first to offer co-operation. The real object of the creation of this provisional Interim Government, it is obvious enough, is to further the programme of divide-and-rule in Indonesia. It is being employed as a tactical device to make it appear that the Republic is in opposition, not to the Netherlands Indies Government, but to the local autonomous movements supposedly represented in the puppet States set up by the Government.

The difference between the Netherlands Indies Government and the provisional Interim Government is the difference between substance and shadow. The provisional Interim Government is established and headed by the leaders of the Netherlands Indies Government; Mr. van Mook is the President of the Interim Government, and its Secretary of State is the Chairman of the Netherlands delegation to the Committee of Good Offices. The Republic's protest against this Interim Government was communicated to the Committee of Good Offices, but I understand that the Committee refused to transmit it to the Security Council.

Another matter which I should like to bring to the notice of the Security Council deals with the proposed amendments to the Dutch Constitution providing for the formation of a Netherlands-Indonesian Union. The second Chamber of the Dutch Parliament adopted this amendment on 29 April of this year, and in accordance with Dutch law, these amendments will now have to be approved by the new Parliament to be elected next July.

Principles 9, 10, 12 of the twelve principles forming an agreed basis for political discussions

de février dernier, le Gouvernement de la République prit l'initiative d'offrir son concours au Gouvernement des Pays-Bas en vue d'établir un gouvernement fédéral provisoire intérimaire; il lui fut répondu que le Gouvernement de la République ne pourrait se rallier au Gouvernement fédéral provisoire intérimaire que lorsque le règlement de la situation politique aurait été complètement effectué. Ainsi, la voie a été fermée à toute coopération entre la République et le Gouvernement des Pays-Bas, et le Gouvernement provisoire intérimaire qui a été créé par l'action unilatérale des Pays-Bas est constitué par les Etats d'Indonésie établis par les Pays-Bas, y compris les Etats que les Pays-Bas ont établis sur le territoire de la République à la suite des hostilités qui ont eu lieu en juillet dernier.

En mettant le monde en face de ce fait accompli, les Pays-Bas sont parvenus à créer dans les esprits une confusion telle que l'on en est venu à croire que ce gouvernement provisoire établi à la suite d'une action unilatérale est le véritable Gouvernement fédéral provisoire que prévoit l'accord du "Renville", et c'est la République qui, dans certains milieux, est accusée de ne pas apporter sa coopération, alors que, en fait, elle avait pris l'initiative d'offrir cette coopération. Le véritable dessein de ceux qui ont créé ce gouvernement provisoire intérimaire est évidemment de continuer à appliquer en Indonésie la méthode qui consiste à diviser pour régner. C'est selon cette tactique que l'on a manœuvré de façon à faire croire que la République combat, non le Gouvernement des Indes néerlandaises, mais les mouvements autonomes locaux dont on prétend qu'ils sont représentés par ces Etats fantoches que ledit Gouvernement a créés.

La différence qui existe entre le Gouvernement des Indes néerlandaises et le Gouvernement provisoire intérimaire, c'est la différence qu'il y a entre un objet réel et un reflet. Le Gouvernement provisoire intérimaire a été créé par les dirigeants du Gouvernement des Indes néerlandaises et il est dirigé par eux; M. van Mook est le Président et le Secrétaire d'Etat du Gouvernement provisoire, et il est d'autre part le Président de la délégation des Pays-Bas auprès de la Commission des bons offices. La protestation que la République a élevée contre le Gouvernement provisoire a été communiquée à la Commission des bons offices, mais je crois savoir que la Commission a refusé de transmettre cette protestation au Conseil de sécurité.

Il y a encore un point sur lequel je voudrais attirer l'attention du Conseil de sécurité: il s'agit des amendements à la Constitution des Pays-Bas qui ont été proposés en vue de créer une union entre les Pays-Bas et l'Indonésie. Ces amendements ont été adoptés par la seconde Chambre du Parlement néerlandais le 29 avril dernier et, aux termes de la législation des Pays-Bas, ces amendements devront être approuvés par le nouveau Parlement qui sera élu au mois de juillet prochain.

Parmi les douze principes, les neuvième, dixième et douzième [*document S/649, page 154*]

[*document S/649, page 111*] postulate: (1) the independence of the Indonesian peoples; (2) co-operation between the peoples of the Netherlands and Indonesia; and (3) a union between the United States of Indonesia and other parts of the Kingdom of the Netherlands; that is to say, the contemplated Netherlands-Indonesian Union was to be called into being through the co-operation of the two peoples and on the basis of the independence of the Indonesian people.

But the amendments to the Dutch Constitution have been rushed through without any prior consultation with the Republic, and that, at a time when the matter was, so to speak, *sub judice,* as the negotiations to determine the status of Indonesia and the Netherlands *inter se* were then being carried on under the auspices of the Committee of Good Offices. Further, it is understood that the amendment contains no statement recognizing the United States of Indonesia as an independent sovereign State, and that there are other clauses in it suggesting that the United States of Indonesia will have a somewhat lower status. All this has, not unnaturally, raised serious misgivings in Republican circles, and it is necessary for the Security Council to reaffirm that the establishment of the United States of Indonesia and its relations with the Netherlands-Indonesian Union can be settled only in co-operation and agreement with the Republic, and in accordance with the two sets of political principles already agreed to.

A third important point to which I should like to refer deals with the throttling of the economic life of Indonesia by the Dutch air and naval blockade. It was very pleasing to read in the *New York Herald-Tribune* of 9 June 1948 that a possible end to the blockade of the Republic's foreign trade was indicated by a Dutch-Indonesian agreement "in principle" on regulations governing sea traffic; and it was equally pleasing to listen to what Mr. van Kleffens said on this point on 10 June [*316th meeting*]. I am sure the Security Council would hail this information with great satisfaction, but it would be useful if we could have more light shed on this rather obscure point. In the second interim report [*document S/787*] the Committee of Good Offices gives an account of the work done by its Economic and Financial Committee, and there are certain pages in it which give rise to a great deal of anxiety. As long as the present blockade exists and the Indonesian Republic is not permitted free access to overseas markets, acute poverty and suffering will be the fate of the Indonesian population. In a series of articles written for the *Cincinnati Times-Star,* its special staff correspondent has exposed the miserable conditions induced by the existing blockade. I do not want to take up the time of the Security Council by reading out extracts from these articles,

constituent la base qui a été acceptée pour les discussions politiques, c'est-à-dire: 1) l'indépendance des populations d'Indonésie; 2) la collaboration entre le peuple des Pays-Bas et le peuple d'Indonésie; 3) une union entre les Etats-Unis d'Indonésie et les autres parties du Royaume des Pays-Bas. Selon ces principes, l'union projetée entre les Pays-Bas et l'Indonésie doit être créée grâce à la coopération des deux peuples et sur la base de l'indépendance du peuple de l'Indonésie.

En fait, les amendements à la Constitution des Pays-Bas ont été hâtivement rédigés, sans que la République ait été consultée au préalable, et au moment où cette affaire était encore, peut-on dire, *sub judice,* car, sous les auspices de la Commission des bons offices, des négociations étaient en cours aux fins de déterminer le statut de l'Indonésie et des Pays-Bas *inter se.* De plus, on croit savoir que les amendements ne contiendraient aucune déclaration qui reconnaisse les Etats-Unis d'Indonésie comme un Etat indépendant et souverain, mais contiendraient des clauses qui pourraient faire croire que les Etats-Unis d'Indonésie n'obtiendraient qu'un statut quelque peu inférieur. Tout cela a, bien entendu, fait naître dans les milieux de la République des craintes sérieuses. Il est donc nécessaire que le Conseil de sécurité affirme à nouveau que la création des Etats-Unis d'Indonésie, ainsi que les liens entre cette fédération et l'Union des Pays-Bas et de l'Indonésie, ne peuvent être établis qu'en coopération avec la République et en accord avec elle, et conformément aux deux séries de principes politiques acceptés d'un commun accord.

Il y a encore un point important que je désire signaler: il s'agit de l'étranglement économique que l'Indonésie subit du fait du blocus naval et aérien établi par les Pays-Bas. J'ai eu grand plaisir à lire, dans le *New York Herald Tribune* du 9 juin dernier, qu'un accord "de principe" entre les Pays-Bas et l'Indonésie sur la réglementation du trafic maritime semblait indiquer que le blocus du commerce extérieur de la République allait prendre fin; j'ai eu aussi grand plaisir à entendre la déclaration que M. van Kleffens a faite à ce sujet le 10 juin [*316ème séance*]. Je suis certain que cette information sera reçue avec satisfaction par le Conseil de sécurité, mais il serait bon que nous recevions des renseignements plus clairs à ce sujet. La Commission des bons offices, dans son deuxième rapport intérimaire [*document S/787*], rend compte des travaux de son comité économique et financier; certains passages de ce rapport nous donnent des craintes sérieuses. Tant que le présent blocus subsistera et que la République d'Indonésie ne pourra pas avoir librement accès aux marchés d'outre-mer, la population de l'Indonésie souffrira d'une misère extrême. Le correspondant spécial du *Cincinnati Times-Star* a exposé dans une série d'articles la misère créée par le blocus existant. Je ne veux pas abuser du temps du Conseil en lisant des extraits de ces articles, mais je tiens à déclarer

but I would submit that this is a matter in which the immediate intervention of the Security Council seems to be called for.

The *New York Times* of 8 June published a news item from the Hague to the effect that the Netherlands was seeking a 400 million dollar loan from the United States of America for the Netherlands East Indies, on the security of the tin production of the Island of Banka. It adds that the head of the Indies Department for Economic Affairs at the Hague discussed the loan recently in Washington, and that the Export-Import Bank, there, was reported to be willing to lend 100 million dollars, provided there was internal peace in the islands. In the prevailing political circumstances of Indonesia, I wonder whether such a loan might not, even indirectly, be used to intensify political and economic pressure on Indonesia. In any case, the question may be raised whether it is right that the people of Indonesia, who are now on the brink of political transformation, should be saddled with the responsibility for a loan, in the grant of which they were not consulted, even though the security offered belongs to them. Any such loan, at such a time, is likely to be construed as an indirect help to the Netherlands Government, and may well lead to further complications. The situation in Indonesia is already so grave that it should be the desire of everyone to avoid introducing further elements of complication.

These are some aspects of this case which I should like to bring to the notice of the Security Council in considering the present batch of reports from the Committee of Good Offices.

The PRESIDENT: Having consulted some of the representatives of the Security Council, I propose, that when speeches are given in official languages other than the two working languages, the interpretation into French should be given simultaneously with the speech and that the English interpretation should follow consecutively.

Mr. DE LA TOURNELLE (France) *(translated from French)*: This request was submitted to me a few minutes ago by the Assistant Secretary-General in connexion with the discussion of the question of atomic energy. I agreed to it for that particular discussion, in view of the fact that it concerned a technical matter, but I reserve the right to ask for consecutive interpretation when other questions are discussed.

The PRESIDENT: It is natural that the representative of France should reserve that right.

Mr. TARASENKO (Ukrainian Soviet Socialist Republic) *(translated from Russian)*: I do not think it is necessary to decide or agree now that, whenever a speaker makes a statement in one of the official but non-working languages, there should be a simultaneous interpretation into

que cette situation est telle qu'elle réclame une intervention immédiate du Conseil de sécurité.

Le *New York Times* du 8 juin dernier a publié une dépêche de La Haye selon laquelle les Pays-Bas chercheraient à obtenir des Etats-Unis d'Amérique un prêt de 400 millions de dollars pour les Indes néerlandaises, prêt qui serait gagé sur la production d'étain de l'île de Bangka. Ce journal ajoute que le chef du Département des affaires économiques des Indes néerlandaises du Gouvernement des Pays-Bas a discuté les modalités de ce prêt dernièrement à Washington, et que la Banque des exportations et des importations de Washington serait disposée à consentir un prêt de 100 millions de dollars à condition que la paix intérieure soit rétablie dans l'archipel. Etant donné la situation politique actuelle en Indonésie, je me demande si ce prêt ne pourrait pas être utilisé, indirectement peut-être, pour accroître la pression économique et politique sur l'Indonésie. En tout cas, la question se pose de savoir s'il est équitable que le peuple d'Indonésie, qui se trouve aujourd'hui à la veille d'une évolution politique, puisse être tenu pour responsable d'un prêt qui aurait pu être consenti sans son accord bien que le gage du prêt lui appartienne. Un prêt de ce genre, consenti en de telles circonstances, peut constituer une aide directe donnée au Gouvernement des Pays-Bas et susciter plus tard des difficultés. La situation en Indonésie est trop sérieuse aujourd'hui pour que quelqu'un veuille la compliquer encore.

Il y a dans cette affaire des points que je désire signaler au Conseil de sécurité en examinant l'ensemble des rapports de la Commission des bons offices.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: Après avoir consulté certains des membres du Conseil, je propose que, lorsqu'un discours est prononcé dans une langue officielle qui n'est pas l'une des langues de travail, à savoir l'anglais ou le français, le discours soit interprété simultanément en français et consécutivement en anglais.

M. DE LA TOURNELLE (France): Cette demande m'a été présentée, il y a quelques instants, par le Secrétaire général adjoint au sujet des débats sur la question de l'énergie atomique. J'ai consenti pour ce débat particulier, car il s'agit là d'une discussion technique. Mais je réserve mon droit d'exiger l'interprétation consécutive pour les autres sujets.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: Il est normal que le représentant de la France veuille réserver ce droit.

M. TARASSENKO (République socialiste soviétique d'Ukraine) *(traduit du russe)*: A mon avis, nous n'avons aucun intérêt à décider dès maintenant qu'on procéderait à l'interprétation simultanée en français de tous les discours prononcés dans une langue officielle autre que les

French. Such isolated cases may arise, but I think it would be better if the agreement of the speaker were sought in each particular instance. I think there is no need whatever to adopt new rules of procedure.

Mr. DE LA TOURNELLE (France) *(translated French)*: I should like to point out that it is necessary to have not only the agreement of the speakers, but also of the listeners.

The PRESIDENT: I thought the proposed procedure would be agreeable to both speakers and listeners. However, I agree with what the representatives of France and the Ukrainian Soviet Socialist Republic have said to the effect that it should not be made a rule of procedure. Each case will be considered separately.

I understand that the representative of the USSR now wishes to make a statement on the question before the Security Council, and we shall try for the first time the system of simultaneous interpretation into French only.

Mr. MALIK (Union of Soviet Socialist Republics) *(translated from Russian)*: Three documents on the Indonesian question have been referred to the Security Council for consideration. These are the second interim report [*document S/787*] of the Committee of Three, otherwise referred to as the Committee of Good Offices, for the period February-April 1948; a report of the same Committee on the political situation on the island of Madura [*document S/786*], which would be more aptly described as "a report on the arbitrary organization by the Netherlands authorities of a plebiscite in Madura"; and, lastly, a report of the Committee on the political events in Western Java [*document S/729*] which could also more aptly be described as a "report on the establishment by the Netherlands authorities of a puppet State in Western Java".

I am not dealing with the fourth report [*document S/842*] which was received only yesterday and which requires a special decision, and I therefore reserve the right of the USSR delegation to express its views on this report at a later date.

The three reports I have mentioned above outline the course of political and economic negotiations, during the said period, between the delegations of the Netherlands Government and of the Government of the Indonesian Republic, with the participation of the Committee of Three.

The Committee's reports display a strange peculiarity: on all questions, they provide a most detailed and elaborate exposition of the Netherlands version only. As regards the views and wishes of the Republicans, the reports only touch upon them lightly, without giving either the views or the conclusions of the Committee on the substance of the Indonesian Republic's proposals and legitimate claims.

langues de travail. On pourrait recourir à cette solution dans certains cas isolés. Mais je pense que, dans chaque cas d'espèce, il vaudrait mieux consulter l'orateur. Il n'y a, à mon avis, aucune raison d'introduire de nouvelles règles de procédure.

M. DE LA TOURNELLE (France): Je tiens à faire remarquer qu'il faut avoir non seulement l'accord des orateurs, mais aussi celui des auditeurs.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: En faisant cette proposition je songeais à la fois aux orateurs et aux auditeurs. Je reconnais toutefois, avec les représentants de la France et de la République socialiste soviétique d'Ukraine, qu'il n'y a pas lieu d'introduire une telle décision dans le règlement intérieur. Il est entendu qu'une décision devra intervenir dans chaque cas particulier.

Je crois que le représentant de l'URSS désire maintenant faire une déclaration sur la question en cours d'examen. Nous allons essayer, pour la première fois, le système de l'interprétation simultanée en français seulement.

M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) *(traduit du russe)*: Le Conseil de sécurité est saisi de trois documents relatifs à la question indonésienne, à savoir: le deuxième rapport spécial de la Commission des trois, dite Commission des bons offices, qui porte sur la situation qui existait en Indonésie entre février et avril 1948 [*document S/787*]; le rapport de cette même Commission sur la situation politique dans l'île de Madoura [*document S/786*], qu'on aurait dû plutôt intituler "rapport sur le caractère arbitraire du plébiscite organisé par les autorités néerlandaises dans l'île de Madoura"; enfin, le rapport de la Commission sur les événements politiques dans le territoire occidental de Java [*document S/729*], document qu'il aurait fallu qualifier, à juste titre d'ailleurs, de "rapport sur la création d'un gouvernement fantoche dans le territoire occidental de Java".

Je ne parlerai pas du quatrième rapport [*document S/842*] qui ne nous est parvenu qu'hier et qui devrait faire l'objet d'une décision spéciale. Je me réserve le droit d'exposer plus tard les vues de la délégation de l'URSS à son sujet.

Les trois rapports dont je viens de parler traitent de la marche des négociations politiques et économiques qui se sont déroulées pendant la période indiquée entre les délégations des Gouvernements des Pays-Bas et de la République d'Indonésie, et auxquelles la Commission des trois a participé également.

Les rapports de la Commission ont ceci de particulier que, seule, la version néerlandaise y est exposée d'une façon détaillée et avec soin, alors que les opinions et les desiderata de l'autre partie n'y sont mentionnés que d'une façon fort succintes. Les rapports n'exposent ni les vues ni les conclusions de la Commission en ce qui concerne la substance des propositions et des demandes légitimes de la République d'Indonésie.

This, of course, is no mere accident. The explanation is that the Committee of Three, composed of the representatives of the United States of America, Belgium and Austrailia, is in fact protecting the Netherlands colonial interests and cannot be an objective arbiter for the settlement of disputes and differences between the Netherlands and the Indonesian Republic.

The second peculiarity of these reports is that the Committee goes to great length to praise its own work and tries to convey the impression that it has really taken up an unbiased and objective attitude towards the question of the peaceful settlement of political relations between the Netherlands and the Indonesian Republic. But this is not so. The USSR delegation has never entertained any illusions regarding the possible results of this Committee's work, as it was clear from the very outset of its activities that the Indonesians could not expect any help from it, and that it would do its utmost to tighten the noose around the neck of the Indonesian people and leave them to the tender mercies of the Netherlands colonial authorities.

The documents now before us confirm the worst apprehensions of the USSR delegation and its previous general appraisal of the Committee of Three. They show that the Netherlands Governor-General of Indonesia set up a "provisional Interim Federal Government for Indonesia" on 9 March, 1948, and that, in doing so, he acted unilaterally and without consulting the Indonesian Republic. While preparing for the formation of this Government, which is composed of Netherlands hirelings, the Netherlands authorities did not deem it necessary to consult with the Indonesian Republic on this question and, moreover, completely disregarded its interests. Not a single representative of the Indonesian Republic has been included in this so-called Federal Government. This is not surprising, since the very idea of forming such a government, and indeed the idea of creating a federation of States in Indonesia in the form of a so-called United States of Indonesia, originated with the Netherlands colonizers and is being used by them to stifle the Indonesion people's aspirations for freedom and independence.

How did the Committee of Three react to such arbitrary action by the Netherlands Governor-General? Instead of immediately examining the substance of this matter and taking appropriate measures, and instead of bringing the matter to the notice of the Security Council without delay, the Committee took the Government of the Indonesian Republic to task because it had actually dared to make a vigorous protest against these illegal actions of the Netherlands Governor-General and had, at the same time, expressed the hope that the Committee would immediately bring the whole matter to the attention of the Security Council.

Bien entendu, cette attitude n'est pas le fait du hasard. Elle s'explique par le fait que la Commission des trois, composée de représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Belgique et de l'Australie, défend en réalité les intérêts coloniaux des Pays-Bas et ne saurait être un arbitre impartial lorsqu'il s'agit de régler les différends et les désaccords qui opposent les Pays-Bas et la République d'Indonésie.

Ce rapport présente une autre particularité encore: c'est que la Commission y fait l'éloge du travail qu'elle a accompli et s'efforce de faire croire qu'elle a adopté une attitude vraiment impartiale et objective en ce qui concerne l'amélioration des relations politiques entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie par des moyens pacifiques. Or, en réalité, il n'en est rien. La délégation de l'URSS n'a jamais eu la moindre illusion quant aux résultats éventuels des travaux entrepris par la Commission. En effet, dès le début de ses travaux, il était clair que les Indonésiens ne pouvaient nullement compter sur l'aide de cette Commission, et que cette dernière ferait tout son possible pour imposer au peuple indonésien un joug encore plus lourd et pour le livrer à la merci des autorités coloniales néerlandaises.

Les documents dont nous sommes saisis confirment les conjectures les plus pessimistes de la délégation de l'URSS et le jugement qu'elle avait porté sur la Commission des trois. Il ressort des rapports en question que, par un acte unilatéral et sans consulter la République d'Indonésie, le Gouverneur général néerlandais en Indonésie a créé, le 9 mars 1948, un "Gouvernement fédéral provisoire intérimaire d'Indonésie". Au moment où elles s'apprêtaient à créer ce Gouvernement, composé d'hommes au service des Pays-Bas, les autorités néerlandaises n'ont pas cru devoir consulter la République d'Indonésie et n'ont tenu aucun compte des intérêts de la République. Aucun représentant de la République d'Indonésie ne fait partie de ce prétendu Gouvernement fédéral. Cela n'est d'ailleurs pas surprenant, puisque l'idée même de créer un tel gouvernement, et d'une façon plus générale, d'établir en Indonésie une fédération d'Etats appelée Etats-Unis d'Indonésie provient des colonisateurs néerlandais qui l'utilisent comme un moyen d'étouffer les aspirations du peuple indonésien à la liberté et à l'indépendance.

Quelle a été la réaction de la Commission des trois à l'égard de ces mesures arbitraires prises par le Gouverneur général néerlandais? Au lieu d'examiner ces questions quant au fond, de prendre les mesures qui s'imposaient et d'en informer sans délai le Conseil de sécurité, la Commission a attaqué le Gouvernement de la République d'Indonésie en lui reprochant d'avoir eu l'audace de protester énergiquement contre les actes arbitraires du Gouverneur général néerlandais et d'avoir exprimé l'espoir que la Commission des trois en informerait immédiatement le Conseil de sécurité.

The Government of the Indonesian Republic has the legitimate right to demand that this question should be brought immediately to the notice of the Security Council, particularly in view of paragraph 5 of the Security Council's resolution of 28 February, 1948 [*document S/678*] which "*Requests* both parties"—the Indonesian Republic and the Netherlands— "and the Committee of Good Offices to keep the Council directly informed about the progress of political settlement in Indonesia." Despite this clear request by the Security Council, the Committee of Three established quite another procedure, obviously to please the Netherlands authorities, and imposed it on the Indonesian party. The real point of this procedure is that the Committee in fact prevents the Indonesian Republic from communicating directly with the Security Council and from informing it of the unfair and illegal actions perpetrated in Indonesia by the Netherlands Governor-General and the Netherlands military authorities. In the meantime, the Committee is referring all requests and communications from the Republic delegation to the Netherlands authorities for decision.

In this way, the whole substance of the question of the arbitrary establishment by the Netherlands Government of the so-called provisional Interim Federal Government of Indonesia has been reduced by the Committee of Three to a procedural question regarding communications with the Security Council, and the Committee has taken no measures whatever on the substance of the question. That is how the "objective" activities of the Committee of Three apparently work out.

In its report, the Committee has confined itself to an enumeration of controversial political questions, without touching on their substance and without giving expression to the views of the parties concerning them. It is clear, however, that no agreement has yet been reached between the Indonesian Republic and the Netherlands Government on such important political questions as the taking of a plebiscite, or on the territories in which a plebiscite is to be held to decide whether the population desires to remain within the Republic or to secede from it. Nor has any agreement been reached on the question of the election of a people's assembly and of people's representatives, and on other important political questions. The reason for the failure to reach agreement on these questions is clear; it is attributable to the fact that the interests of the Netherlands Government and of its supporters are diametrically opposed to the interests of the Indonesian people. The former are doing their utmost to weaken the Indonesian Republic, to render its independent existence impossible and to dragoon it into the above-mentioned "United States of Indonesia". Meanwhile the Indonesian people are pursuing other aims: the struggle against foreign colonial domination and the creation of their own independent State.

Le Gouvernement de la République d'Indonésie est pleinement en droit d'exiger que cette question soit portée sans retard à la connaissance du Conseil de sécurité. Ce droit découle notamment du paragraphe 5 de la résolution du Conseil de sécurité en date du 28 février 1948 [*document S/678*], laquelle "*Invite* les deux parties — c'est-à-dire la République d'Indonésie et les Pays-Bas — et la Commission des bons offices à tenir directement le Conseil au courant des progrès du règlement politique en Indonésie." Malgré cette décision précise du Conseil de sécurité, la Commission des trois, qui cherchait manifestement à complaire aux autorités néerlandaises, a adopté une tout autre procédure, et l'a imposée aux Indonésiens. Cette procédure consiste, en fait, à empêcher la République d'Indonésie de s'adresser directement au Conseil de sécurité et de tenir celui-ci au courant des agissements arbitraires du Gouverneur général et des autorités militaires des Pays-Bas en Indonésie. Toutes les demandes et requêtes de la délégation indonésienne sont renvoyées pour conclusion aux autorités néerlandaises.

Ainsi donc, toute cette question de la création arbitraire de ce prétendu Gouvernement fédéral provisoire intérimaire d'Indonésie se réduit, selon la Commission des trois, à la procédure qu'il faut suivre en s'adressant au Conseil de sécurité. La Commission n'a pris, pour sa part, aucune décision sur le fond de la question. Telle est donc cette attitude "impartiale" de la Commission des trois.

Dans son rapport, la Commission s'est bornée à énumérer les questions politiques litigieuses sans les aborder quant au fond et sans exposer les vues des parties encause. Cependant, il est clair que la République d'Indonésie et le Gouvernement des Pays-Bas n'ont pas encore réussi à s'entendre sur des problèmes politiques aussi importants que l'organisation d'un plébiscite ou la question des territoires dans lesquels il y aurait lieu de procéder à ce plébiscite afin de déterminer si leurs populations désirent continuer à faire partie de la République d'Indonésie ou bien préfèrent s'en séparer. L'accord ne s'est pas fait non plus sur la création d'une assemblée populaire composée de représentants élus, ainsi que sur un certain nombre d'autres questions politiques. Il est aisé de comprendre que, si l'on n'a pas réussi à s'entendre sur ces questions, c'est parce que les intérêts du Gouvernement néerlandais et de ses acolytes sont diamétralement opposés à ceux du peuples indonésien. Les Néerlandais et leurs amis cherchent, par tous les moyens, à affaiblir la République d'Indonésie, à rendre impossible son existence indépendante et à l'incorporer de force dans les "Etats-Unis d'Indonésie". Quant au peuple indonésien, il poursuit de tout autres buts, il lutte contre la domination coloniale étrangère et veut créer son propre Etat indépendant.

Without waiting for an agreement to be reached on the above-mentioned questions, the Netherlands Governor-General took a "plebiscite" on the island of Madura and, by a series of political manipulations, set up a puppet government in Western Java. He issued special decrees declaring these regions to be "independent States" and having, in arbitrary fashion, actually attached them to that part of Indonesia now under the control of the Netherlands authorities, he proceeded to set up over them puppet governments composed of Netherlands hirelings.

How was the Madura plebiscite held? According to an official admission of the Netherlands Governor-General, the Netherlands authorities and their hirelings took advantage of the fact that the majority of the population of Madura is illiterate—a reflection of the century-old Netherlands domination in Indonesia—to carry out the plebiscite on the secession of Madura from the Indonesian Republic by means of an oral questioning of the population. Women were not allowed to take part in the plebiscite; in violation of the principles of the Charter of the United Nations, they were not given the right to vote.

The Republican delegation has stated that, in many places, the population asked for an explanation of the substance and meaning of the plebiscite, but was told by the Netherlands agents in charge of the plebiscite: "there is no need to ask any questions, as the meaning of the proposal is clear." Not a single person who could and wished to speak against the plebiscite imposed on the population was given an opportunity of expressing his views. Moreover, in a number of places where the majority of the population voted against the secession of Madura from the Indonesian Republic, all those who had voted against were summoned to the headquarters of the Netherlands military police and subjected to severe interrogation. Coercive measures of a similar nature were applied by the Netherlands military authorities against the inhabitants of a series of villages in Madura, such as Kemajoran, Bangkalan and others, which had voted against the proposal for secession from the Republic. They, too, were summoned to the headquarters of the Netherlands military police and subjected to stern questioning.

Thus it becomes an established fact that the Netherlands authorities carried through the plebiscite by intimidating the population, using repressive measures and engaging in other similarly illegal and unjustifiable practices.

The question of the separation of Western Java from the Indonesian Republic was decided by simpler methods. The Netherlands authorities convened three successive conferences of their hirelings, declared the third assembly to be the "Provisional Parliament of Western Java",

Sans attendre un accord sur les questions que je viens de mentionner, le Gouverneur général néerlandais a organisé un "plébiscite" dans l'île de Madoura et a créé, à l'aide de toute une série de machinations politiques, un gouvernement fantoche dans le territoire occidental de Java. Par un décret spécial, il a érigé ces territoires en "Etats indépendants", les a incorporés d'une façon arbitraire au territoire indonésien contrôlé actuellement par les autorités néerlandaises et a créé, sur ces territoires, des gouvernements fantoches composés d'hommes au service des Pays-Bas.

Comment les opérations du plébiscite se sont-elles déroulées à Madoura? La grande majorité de la population de Madoura est illettrée, comme l'a officiellement reconnu le Gouverneur général néerlandais. Profitant de cette circonstance — qui est d'ailleurs le résultat de plusieurs siècles de domination néerlandaise en Indonésie — les autorités néerlandaises et leurs acolytes ont invité la population à se prononcer par un referendum verbal sur la question de savoir si Madoura doit être séparé de la République d'Indonésie. Les femmes n'ont pas eu le droit de prendre part au plébiscite. En violation des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, on ne leur a pas accordé le droit de vote.

Comme l'a déclaré la délégation de la République d'Indonésie, la population d'un grand nombre de localités a demandé qu'on lui explique le sens du plébiscite, mais les agents néerlandais chargés de l'organisation de ce plébiscite leur ont répondu qu'il était "inutile de poser des questions, étant donné que le sens de la proposition était clair." Aucun de ceux qui auraient pu ou qui auraient voulu se prononcer contre ce plébiscite imposé à la population n'a eu la possibilité d'exprimer son opinion. En outre, dans un certain nombre de localités où la majorité de la population s'était opposée à ce que Madoura fût séparé de la République d'Indonésie, tous ceux qui avaient voté contre cette mesure ont été convoqués à la police militaire néerlandaise et soumis à un interrogatoire sévère. Des actes de coercition de ce genre ont été commis par les autorités militaires néerlandaises à l'égard des habitants d'un certain nombre de villages de Madoura, tels que Kemajoran, Bangkalan, etc., parce que ces habitants avaient voté contre la proposition visant à séparer leur pays de la République. Ces personnes ont également été convoquées à la police militaire néerlandaise et soumises à un interrogatoire rigoureux.

Il est donc clair que, au cours du plébiscite, les autorités néerlandaises ont intimidé la population en se livrant à des actes de répression et en prenant d'autres mesures illégales et injustifiables.

La méthode qu'on a adoptée pour détacher de la République d'Indonésie le territoire occidental de Java est encore plus simple. Tout d'abord, les Néerlandais ont convoqué, l'une après l'autre, trois conférences de leurs acolytes. Puis ils ont déclaré que la troisième de ces conférences était

staged elections to choose the "Head of the Government" and then recognized the resultant puppet State. The population of Western Java protested vigorously against these illegal actions of the Netherlands colonial authorities, and although a protest declaration was signed by 250,000 inhabitants of Western Java, it was completely ignored by the Netherlands Governor-General.

If it is borne in mind that, as has been stated by the Republican delegation, the plebiscite in Madura and the "elections" in Western Java were held under martial law, then any unbiased person will clearly understand both the character and the results of such a plebiscite and election. Thus, it is an indisputable fact that the Netherlands Governor-General has forcibly snatched the island of Madura and Western Java from the Indonesian Republic by means of political and military measures, and that he is now trying to bring territories of the Republic under the political domination of the Netherlands military and colonial authorities. To achieve this end, he is using the hirelings of the Netherlands administration chosen from among Indonesian quislings in the pay of the Netherlands Government. Attention may be called here to the fact that the decrees issued by the Netherlands Governor-General provide for the recovery of the expenditure involved in the maintenance of these quislings, the plan of the Netherlands authorities being to make the Indonesian people themselves pay for such expenditure at some future date.

Obviously, any sane person must see that such conduct on the part of the Netherlands authorities in Indonesia will not lead to a settlement of the political relations between the Netherlands and the Indonesian Republic, but will, on the contrary, complicate and put a severe strain on them.

In its reports to the Security Council, the Committee of Three not only refrains from condemning such arbitrary and illegal actions by the Netherlands authorities in Madura and Western Java, but it actually encourages them. It stands to reason that all such acts by Netherlands authorities, and the stand taken by the Committee, of Three, not only cannot be approved by the Security Council, but should be duly assessed and condemned, while the separation of Madura and Western Java from the Indonesian Republic by the Netherlands authorities should be regarded as an illegal action.

Let us now examine the outcome of the economic negotiations between the Netherlands and the Indonesian Republic. The Republic, now as before, is deprived of any possibility of carrying on trade with foreign countries. Its territory is still blockaded, at sea by the Netherlands Navy and on land by Netherlands armed forces. The Republic is experiencing great difficulties in

un "Parlement provisoire du territoire occidental de Java" et ils ont mis en scène l'élection d'un "chef d'Etat". Enfin, ils ont reconnu ce gouvernement fantoche. La population du territoire occidental de Java a protesté énergiquement contre ces agissements des autorités coloniales néerlandaises. Deux cent cinquante mille habitants du territoire occidental de Java ont signé une déclaration de protestation; mais le Gouverneur général néerlandais n'a tenu aucun compte de ces protestations.

De plus, si l'on considère que, au moment du plébiscite de Madoura et des "élections" du territoire occidental de Java, les Néerlandais ont proclamé dans ces territoires un état de siège, ainsi que l'atteste la délégation de la République d'Indonésie, toute personne impartiale comprendra la nature véritable et la portée réelle des résultats de ce plébiscite et de ces élections. Il est donc indiscutable que, au moyen de mesures d'ordre militaire et politique, le Gouverneur général néerlandais a arraché de force à la République d'Indonésie l'île de Madoura et le territoire occidental de Java. D'autre part, il s'efforce d'établir, sur ces territoires de la République, la domination politique des autorités militaires en utilisant les partisans de l'administration néerlandaise qui ont été recrutés parmi les quislings indonésiens à la solde du Gouvernement des Pays-Bas. A ce propos, il est bon de rappeler que, conformément aux décrets ci-dessus mentionnés du Gouverneur général néerlandais, les dépenses afférentes à l'entretien de ces personages devront être remboursées par la suite. Autrement dit, les autorités néerlandaises veulent que ces dépenses soient remboursées par le peuple indonésien lui-même.

Tout homme de bon sens comprendra certainement que les mesures prises en Indonésie par les autorités néerlandaises ne contribuent nullement à améliorer les relations politiques entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie, et rendent, au contraire, ces relations encore plus complexes et plus tendues.

Dans ses rapports au Conseil de sécurité, la Commission des trois s'est bien gardée de condamner comme illégaux et arbitraires les agissements des autorités néerlandaises à Madoura et dans le territoire occidental de Java; bien au contraire, elle les a encouragés. Bien entendu, le Conseil de sécurité ne peut approuver ni ces agissements ni l'attitude adoptée par la Commission des trois. Il doit les juger comme il convient et les condamner. Quant aux mesures prises par les autorités néerlandaises en vue de séparer Madoura et le territoire occidental de Java du reste de la République d'Indonésie, il faut les considérer comme illégales.

Passons maintenant au résultat des négociations économiques qui ont eu lieu entre les Pays-bas et la République d'Indonésie. La République n'a toujours pas la possibilité de faire du commerce avec l'étranger. La flotte néerlandaise continue à faire le blocus maritime de ce pays, alors que les troupes des Pays-Bas bloquent ses frontières terrestres. La République d'Indonésie

connexion with the successful production and refining of sugar. It is deprived of the possibility of exporting sugar. Making use of various pretexts, and even alleging lack of the necessary authority, the Netherlands delegation is opposing the repeated attempts of the Indonesian delegation to have these questions settled, while the Committee of Three confines itself to noting that the application of agreed principles to these questions is meeting with difficulties.

As a result of the military operations undertaken by the Netherlands troops against the Indonesian Republic in violation of the Linggadjati Agreement, the Netherlands, as is common knowledge, has gained control of the economically richest regions of the Republic. Not content with that, the Netherlands military authorities, when tracing the demarcation line after the cessation of hostilities, added yet another large food producing area—the Kemit region—to the territory snatched by them from the Indonesian Republic. The Committee admits that during the drawing of boundary lines the Republic lost this fertile area, with a surface of many thousands of acres, but, nonetheless, it agrees to the transfer of this territory to the Netherlands authorities. By cutting off this rice producing region from the Republic, the Netherlands authorities, with the connivance of the Committee of Three, have in fact doomed to hunger the population of the neighbouring consuming regions of the Republic.

Having approved, to the benefit of the Netherlands authorities, this patently unjust operation, which has caused considerable territorial and economic loss to the Republic, the Committee of Three is now proposing that the Republican authorities should buy rice from the Netherlands authorities at an appropriate price. What, in this case, is the result of the Committee's "good offices"? It is that the Republic has its rice taken from it and is then asked to buy back its own rice from those who took it.

This, in the language of some politicians, is called "justice" and "good offices" for the Indonesians. There can be not the slightest doubt, however, that the Indonesians take a different view of this kind of "good offices" and "justice".

Instead of taking immediate steps to enable the Republic to establish normal economic and trade relations with the outside world, the Committee of Three limits itself to finding that "restrictive regulations on trade and intercourse across the *status quo* line and by sea, together with the generally unsatisfactory conditions of communications, are resulting in economic and political difficulties in Republican controlled areas and, in particular, in acute shortages of textiles

éprouve de grandes difficultés à assurer la production normale et le raffinage du sucre. Elle ne peut pas non plus exporter le sucre produit. La délégation indonésienne a tenté à plusieurs reprises d'obtenir la solution de ces problèmes, mais la délégation néerlandaise s'y est opposée sous les prétextes les plus divers et est même allée jusqu'à insinuer que la délégation indonésienne ne disposait pas des pouvoirs requis. Quant à la Commission des trois, elle s'est bornée à constater qu'on éprouvait des difficultés à établir des principes communs dans ce domaine.

Comme on le sait, les opérations militaires que les forces néerlandaises avaient déclenchées contre la République d'Indonésie en violation de l'accord de Linggadjati ont permis aux Pays-Bas d'établir leur contrôle sur les régions les plus riches de la République d'Indonésie. Mais, comme cela ressort du rapport de la Commission, les autorités militaires néerlandaises ne se sont pas contentées de cela: en procédant, après la cessation des opérations militaires, au tracé de la ligne de démarcation, elles ont encore ajouté au territoire dont elles s'étaient emparées une importante région agricole de la République — la région de Kémit. La Commission reconnaît que, lors du tracé de la ligne de démarcation, la République a perdu cette fertile région, dont la superficie s'élève à plusieurs milliers d'hectares; mais elle n'en approuve pas moins le transfert de cette région aux autorités néerlandaises. En détachant du reste de la République cette région productrice de riz, les autorités néerlandaises, avec la complicité de la Commission des trois, condamnent en fait à la famine la population des régions avoisinantes qui font partie de la République d'Indonésie.

Pour complaire aux autorités néerlandaises, la Commission des trois a approuvé cette opération manifestement injuste qui, tant au point de vue territorial qu'au point de vue économique, a porté préjudice à la République; et voici que maintenant elle recommande aux autorités républicaines d'acheter du riz aux autorités néerlandaises, moyennant paiement, bien entendu. A quoi donc aboutissent les "bons offices" de la Commission? On enlève à la République son riz pour le lui offrir un peu plus tard en en exigeant le paiement.

Voilà ce que certains politiciens considèrent comme "équitable", voilà le genre de "bons offices" qu'ils offrent aux Indonésiens. Toutefois, on peut être sûr que le peuple indonésien, lui, a une tout autre opinion sur ces 'bons offices" et sur cette "équité".

Au lieu de prendre des mesures d'urgence pour permettre à la République d'établir des relations économiques et commerciales normales avec le reste du monde, la Commission des trois se contente de faire la déclaration suivante: ". . . les règlements qui restreignent le commerce et les relations à travers la ligne du *statu quo* et le commerce et les relations maritimes, ainsi que la situation généralement précaire des communications, font naître des difficultés économiques et

and transport equipment" [*document S/787, page 14*]. Having noted this situation, the Committee has not so far taken any measures to help the Republic to improve its economic position. The Committee did not even support the modest request of the Republican delegation that the Netherlands authorities should lease or lend means of transport and communication to the Indonesian Republic.

Moreover, when the Republican delegation raised the question of the Indonesian Republic being permitted to purchase essential means of transport and communication and other materials abroad, this request was refused at the instigation of the Netherlands authorities. All this goes to show that the Netherlands authorities, with the connivance of the Committee of Three, are carrying out an economic blockade of the Republic. The aim of this policy is, in fact, to force the Republic to its knees in the economic field and, then, taking advantage of its economic difficulties, to dictate such political and economic conditions to the Republic as the Netherlands Government considers advantageous to itself.

This conclusion is confirmed by the whole course of events and by the development of the Indonesian question. First, there was the colonial war which was waged by the Netherlands against the Indonesian Republic; then came the imposition on the Republic of the Linggadjati Agreement in March 1947; then the violation of this agreement by the Netherlands two or three months after it had been signed and the resumption of military operations against the Republic; these led to the conquest by the Netherlands forces of a considerable part of the Republic's territory and a number of its richest economic areas, despite the fact that under the Linggadjati Agreement, the Netherlands had recognized the Indonesian Republic as the existing *de facto* authority in Java, Madura and Sumatra, and had undertaken to cede gradually to the Republic the regions occupied by the Netherlands and United Kingdom armed forces. This new military attack on the Republic was halted only after repeated demands made by the Security Council in August 1947. Subsequently, after protracted political pressure from both the Netherlands and the Committee of Three, the Republic was saddled last February with a new agreement, still more grievous and one-sided than the Linggadjati Agreement.

The information contained in the Committee's reports shows that in its attempt to impose its will on the Indonesian Republic, the Netherlands Government is going beyond even the new so-called "Renville" Agreement. By unilateral action and in violation of this Agreement, the Netherlands Government is establishing a "Federal Government of Indonesia", staging the

politiques dans les régions contrôlées par la République et, notamment, une pénurie aiguë de textiles et de matériel de transport" [*document S/787, pages 14 et 15*]. La Commission, qui reconnaît cet état de choses, n'a encore rien fait de son côté pour aider la République à améliorer sa situation économique. La Commission n'a même pas appuyé la modeste requête de la délégation indonésienne qui avait demandé que les autorités néerlandaises mettent à la disposition de la République une certaine quantité de matériel de transport et de communications.

Lorsque la délégation de la République a demandé qu'on laissât son pays acheter à l'étranger le matériel de transport, de communications, etc., dont il avait besoin, cette demande a été rejetée sous la pression des autorités néerlandaises. Tout cela démontre que les autorités néerlandaises procèdent, avec la collaboration de la Commission des trois, à un blocus économique de la République. Au fond, cette politique vise à réduire la République d'Indonésie à une situation économique désespérée, pour que le Gouvernement néerlandais puisse profiter ensuite de ses difficultés économiques et lui dicter les conditions politiques et économiques qu'il estimera avantageuses pour les Pays-Bas.

Tout le développement de la question indonésienne ne fait que confirmer l'opinion que nous venons d'exprimer. Nous avons vu tout d'abord les Pays-Bas livrer une guerre coloniale à la République d'Indonésie; puis en mars 1947, ils ont imposé à cette dernière l'Accord de Linggadjati. Deux ou trois mois après la signature de cet accord, les Pays-Bas en ont violé les clauses et ont repris les opérations militaires contre la République. Bien que, aux termes de l'Accord de Linggadjati, les Pays-Bas aient eux-mêmes reconnu la République d'Indonésie comme l'autorité de fait à Java, à Madoura et à Sumatra, bien qu'ils se soient engagés à incorporer graduellement au territoire de la République les régions occupées par les forces armées des Pays-Bas et du Royaume-Uni, les troupes néerlandaises se sont emparées d'une partie considérable du territoire de la République et de certaines de ses régions économiquement les plus riches. Cette nouvelle agression lancée contre la République n'a été arrêtée qu'en août 1947, grâce aux instances réitérées du Conseil de sécurité. Mais, à la suite d'une pression politique que les Pays-Bas et la Commission des trois ont exercée pendant un temps considérable sur la République d'Indonésie, celle-ci s'est vue obligée d'accepter, en février dernier, un accord encore plus désavantageux et plus inique que la convention de Linggadjati.

Les informations contenues dans les rapports de la Commission indiquent que le Gouvernement des Pays-Bas est si avide d'imposer sa volonté à la République d'Indonésie qu'il dépasse même les termes de cette nouvelle convention, connue sous le nom d'Accord du "Renville". En violation de cet accord, le Gouvernement néerlandais a créé par décision unilatérale un "Gou-

setting up of puppet governments and States in Madura and Western Java, and tightening still further the economic blockade of the Indonesian Republic.

The meaning of this political game of the Netherlands Government in Indonesia is clear. The well-tried imperialist method of "divide-and-rule" is being put into practice. Parts of the Indonesian Republic are being shorn off and its territory gradually dismembered; plebiscites are being staged; various regions of the Republic are proclaimed "independent States" by decree of the Netherlands Governor-General and, under the guise of creating representative government machinery, Netherlands hirelings are being placed at the head of these puppet States. The objective behind the setting up of this chain of puppet States around the Indonesian Republic is to weaken the Republic politically and economically, and then to strangle it completely. Through these puppet governments, the Netherlands colonizers are trying to restore the old colonial system and their domination in Indonesia. In so doing, they trample down the rights and interests of the Indonesian Republic and destroy the progress achieved by the Indonesians as a result of their heroic national liberation struggle and by the creation of their own democratic national State: the Indonesian Republic.

This policy of the Netherlands Government contradicts the basic principles of the United Nations Charter. The Security Council cannot fail to pay attention to this situation if it really wishes to justify its high calling and to defend the interests of the Indonesian people who have fallen victims to unprovoked military aggression aimed at stifling its struggle for independence. The USSR has always viewed with sympathy the national liberation struggle of the Indonesian people and its desire for independence and independent national existence. The defence of the interests of the Indonesian people is fully in conformity with the lofty aims of the United Nations Charter.

The USSR delegation has already affirmed that the States which are trying to crush the struggles of the Indonesian people are taking a serious responsibility upon themselves as Members of the United Nations. As regards the USSR, it will continue in the future, as it has done in the past, to view with full understanding and sympathy the aspirations of the Indonesian people to achieve independence and freedom and to take a worthy place in the community of other independent countries and peoples.

Mr. Hood (Australia): I do not intend, at this point, to attempt to add anything to the quite detailed and circumstantial accounts we have heard this morning, particularly from the representative of India, regarding the present real situation in Indonesia. There are further details

vernement fédéral d'Indonésie" et a établi des Etats et des gouvernements fantoches à Madoura et dans le territoire occidental de Java; d'autre part, il ne cesse de resserrer le blocus économique de la République d'Indonésie.

Le jeu politique du Gouvernement néerlandais en Indonésie est clair. Il applique la méthode impérialiste: "Diviser pour régner", qui a déjà fait ses preuves. Il détache de la République d'Indonésie des parties de son territoire, il la démembre peu à peu, il organise des plébiscites de commande. Par décret du Gouverneur général néerlandais, telle ou telle partie de la République est proclamée "Etat indépendant", puis, sous prétexte de création d'organes d'administration représentatifs, l'on met des hommes de paille des Néerlandais à la tête de ces gouvernements fantoches. La création de cette ceinture d'Etats fantoches autour de la République d'Indonésie doit permettre de l'affaiblir au point de vue économique et politique, et de l'étouffer ensuite. Les colonisateurs néerlandais s'efforcent de ressusciter l'ancien ordre colonial et de rétablir leur domination en Indonésie en se servant de ces gouvernements fantoches. Ils foulent aux pieds les droits et les intérêts de la République d'Indonésie et réduisent à néant les résultats obtenus par le peuple indonésien à la suite de la lutte héroïque qu'il avait menée pour sa libération nationale et pour la création d'un Etat indépendant et démocratique qui est la République d'Indonésie.

Cette politique du Gouvernement néerlandais est en contradiction avec les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Le Conseil de sécurité ne peut ignorer cette situation, s'il entend justifier la haute mission qui lui a été confiée et s'il veut défendre les intérêts de ce peuple indonésien qui est victime d'une agression non provoquée, agression qui a pour but d'étouffer la lutte que les Indonésiens mènent pour leur indépendance. L'URSS a toujours manifesté la plus grande sympathie pour le peuple indonésien qui lutte pour sa libération nationale et qui aspire à l'indépendance et à une existence nationale autonome. La défense des intérêts du peuple indonésien est en tous points conforme aux buts élevés de la Charte des Nations Unies.

Comme la délégation de l'URSS l'a déjà dit, les Puissances qui cherchent à briser ces efforts du peuple indonésien encourent, en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, une grave responsabilité. Quant à l'URSS, elle continuera à faire preuve de la plus grande compréhension et de la plus grande sympathie à l'égard des efforts du peuple indonésien qui cherche à acquérir la liberté et l'indépendance et à occuper la place qui lui revient parmi les pays et les peuples indépendants.

M. Hood (Australie) *(traduit de l'anglais)*: Je n'ai pas l'intention d'ajouter quoi que ce soit aux exposés très détaillés et très circonstanciés que nous avons entendus ce matin, notamment de la part du représentant de l'Inde, au sujet de la véritable situation qui existe en Indonésie. Il

and further specific features which could be elaborated upon and upon which I think the Council itself will in due course wish to be advised. Nonetheless, I consider that, even, at this point, enough has been said to leave the Council in no doubt that, some five or six months after the conclusion of the "Renville" Agreement, a position exists in Indonesia which requires and demands, to say the least, the continued vigilance of the Security Council. I myself think that it requires continued vigilance. It also requires, at the proper moment, some new decision on the part of the Security Council.

Certainly the concern of my own Government in this situation remains as close and as anxious as it has ever been in the past. I should like to say, at this point, that any observations which have been made this morning regarding the character and attitude of the Committee of Good Offices—I refer to the remarks of by the representative of the USSR—certainly do not apply to the Australian member of that Committee.

The Australian interest in the Indonesian position is that of a close neighbour which, in this question, desires to see the attainment of a just and stable settlement. A settlement that is to be stable, must also be just. That, of course, is the attitude of the Security Council itself, as it has demonstrated in more than one debate in this chamber.

I do not think that the Council can still satisfy the intentions it expressed in more than one resolution looking to the achievement of a stable settlement in Indonesia, until these intentions have been carried out, or appear likely to be carried out, in respect of the way matters are progressing. I cannot feel that the Council is satisfied in its own mind that the conditions which it desired to see prevail in further processes of settlement of the Indonesian question are in fact extant.

One thing is at least painfully obvious: the progress of the negotiations arising from the "Renville" Agreement has been very slow. It might well have been expected that, within this period of several months which have elapsed, some tangible and substantial progress could have been claimed, at any rate, in respect of the three outstanding and major features of the proposed interim settlement—for example, the question of plebiscites, the question of the Interim Government and the question of the foreign representation of the Republic. On none of those three matters is the Council in possession of any information whatsoever which would suggest that any real advance has been made toward further clarification leading to agreement.

On the contrary, not only has there been, in the opinion of my Government, undue delay in the discussions which have taken place in the last few months, but, in our opinion, there is also

est d'autres détails sur lesquels des précisions pourraient être apportées et dont je pense que le Conseil voudra lui-même, le moment venu, prendre connaissance. Je crois cependant qu'on en a assez dit pour que le Conseil ne conserve dès maintenant aucun doute sur le fait qu'il existe en Indonésie, cinq ou six mois après la conclusion de l'Accord du "Renville", une situation qui appelle, qui demande, c'est le moins qu'on puisse dire, la vigilance constante du Conseil de sécurité. Personnellement, je crois que cette situation exige une vigilance constante. Elle exigera aussi, le moment venu, une nouvelle décision du Conseil de sécurité. Personnellement, je crois que cette situation exige une vigilance constante. Elle exigera aussi, le moment venu, une nouvelle décision du Conseil de sécurité.

L'intérêt que porte mon Gouvernement à cette situation n'a pas diminué. Je tiens à indiquer à ce propos que toutes les observations que l'on a pu faire ce matin au sujet de l'attitude de la Commission des bons offices — je pense aux observations du représentant de l'URSS — ne s'appliquent certainement pas au représentant de l'Australie dans cette Commission.

L'Australie s'intéresse à la situation existant en Indonésie comme un proche voisin qui désire voir cette affaire aboutir à un règlement juste et durable. Pour être durable, il faut qu'il soit juste. C'est là, bien entendu, l'attitude du Conseil de sécurité lui-même, attitude qui s'est manifestée à maintes reprises dans cet hémicycle.

D'après la manière dont les événements se déroulent, je ne pense pas que le Conseil puisse encore considérer que les intentions qu'il a exprimées dans plusieurs résolutions, dont le but est d'aboutir à un accord durable en Indonésie, ont été mises à exécution ou semblent devoir l'être. Je ne crois pas que le Conseil soit vraiment assuré que les conditions qu'il a voulu créer en Indonésie pour permettre de régler la question existent en réalité.

Une chose, au moins, est malheureusement évidente, c'est que le progrès des négociations qui ont suivi l'Accord du "Renville" a été extrêmement lent. On était en droit d'espérer que, au cours des mois qui se sont écoulés, quelques progrès tangibles et substantiels seraient obtenus, en ce qui concerne, tout au moins, les trois grands points de l'accord provisoire qui restaient à régler: la question des plébiscites, la question du Gouvernement provisoire et celle de la représentation de la République à l'étranger. Sur aucun de ces points, le Conseil ne possède d'information permettant de conclure que des progrès véritables ont été réalisés, permettant d'éclaircir la situation et d'entrevoir un accord.

Mon Gouvernement estime, au contraire, que non seulement il y a eu, dans les discussions de ces derniers mois, des retards injustifiés, mais qu'il semble prouvé que ces retards ont été déli-

evidence that the delays have been deliberately inspired; that delays have been used to further certain purposes on the part of the Netherlands authorities in Indonesia which have never been fully disclosed to the Security Council.

At a meeting of the Security Council last week [*316th meeting*], the representative of the Netherlands expressed in very soothing language his reassurances to the Security Council of the firm and full intention of the Netherlands authorities and the Netherlands representatives in Indonesia to secure the consummation of the "Renville" Agreement in accordance with the intentions of the Security Council.

I do not know what impression those reassurances left on the Security Council. It may be that, in the interval, the members of the Council have had an opportunity to read a little further for themselves exactly what has taken place in Indonesia during the period covered by the remarks of the representative of the Netherlands; and it may be that, after such perusal, the members of the Council will have at least formed the impression that the facts do not entirely square with the reassurances which have been uttered around this table. I will say no more on this point at the moment.

I now wish to come to a more immediate aspect of the question, which has indeed arisen since the last meeting of the Security Council. I have referred before to the need for continued surveillance and vigilance by the Security Council in respect of the progress of the discussions in Batavia. I have referred also, on an earlier occasion [*316th meeting*], to the need of the Council to acquaint itself quite fully with what the Committee of Good Offices is engaged in doing, not necessarily with the idea of issuing directions to the Committee, but to satisfy the minds of the members of the Council that the Committee is in fact working according to its own procedures, but working fully in conformity with the original intentions of the Security Council.

I have before me a Press release from the Department of Public Information, Lake Success, dated today, which conveys the information that the discussions between the Netherlands representatives in Batavia and the Republic of Indonesia have been discontinued for the time being, that they have been broken off. According to this *communiqué,* the Acting Chairman of the Netherlands delegation convey this conclusion to the Committee of Good Offices in a formal letter in which he stated that, in view of the publication of a strictly confidential document handed by Mr. Du Bois to Mr. van Mook on 10 June, the Netherlands delegation has requested instructions from the Netherlands Government; pending receipt of these instructions, the Netherlands delegation thinks it advisable to discontinue for the time being the discussions between the two delegations, with the exception of the discussions concerning the implementation of the truce agreement.

bérement provoqués; que des retards ont été utilisés pour servir certains desseins des autorités néerlandaises d'Indonésie, desseins qui n'ont jamais été clairement exposés au Conseil de sécurité.

La semaine dernière, le représentant des Pays-Bas a donné au Conseil de sécurité [*316ème séance*], en termes apaisants, l'assurance du ferme propos des autorités néerlandaises et des représentants des Pays-Bas d'appliquer l'Accord du "Renville" dans le sens voulu par le Conseil de sécurité.

Je ne sais comment le Conseil de sécurité a interprété ces assurances. Peut-être les membres du Conseil ont-ils eu, depuis, l'occasion d'examiner de plus près ce qui s'est passé en Indonésie au cours de la période dont a parlé le représentant des Pays-Bas. Il se peut que, après cet examen, les membres du Conseil de sécurité aient, pour le moins, l'impression que les faits ne correspondent pas parfaitement aux assurances qui ont été données à cette table. Je n'en dirai pas plus sur ce point pour le moment.

Je voudrais aborder maintenant un aspect plus immédiat de la question; il s'agit d'événements qui se sont produits depuis la dernière séance du Conseil de sécurité. J'ai parlé tout à l'heure de la nécessité, pour le Conseil, de surveiller avec une vigilance constante la façon dont se déroulent les négociations de Batavia. J'ai indiqué également, un autre jour [*316ème séance*], que le Conseil devait suivre de très près les travaux de la Commission des bons offices, sans vouloir nécessairement donner des instructions à la Commission, mais afin que les membres du Conseil soient absolument certains que la Commission agit, dans une certaine mesure, comme il l'entend, mais aussi qu'elle reste fidèle aux intentions du Conseil de sécurité.

J'ai devant moi un communiqué de presse émanant du Département de l'information, à Lake Success, en date d'aujourd'hui, qui annonce que les négociations entre les représentants des Pays-Bas à Batavia et la République d'Indonésie ont été suspendues pour le moment, qu'elles ont été rompues. Aux termes de ce communiqué, le Président par intérim de la délégation des Pays-Bas a informé de cette décision la Commission des bons offices, par une lettre officielle déclarant que, en raison de la publication d'un document strictement confidentiel, remis, le 10 juin, par M. Du Bois à M. van Mook, la délégation des Pays-Bas a demandé des instructions à son Gouvernement; en attendant l'arrivée de ces instructions, la délégation des Pays-Bas estime qu'il est préférable de suspendre, pour le moment, les négociations entre les deux délégations, à l'exception des discussions concernant l'application de l'accord de trêve.

As the Security Council will have noted, there is a reference to the same matter in this morning's newspapers. It would seem, therefore, that within the space of the period between one meeting of the Security Council and the following meeting only a week later, some quite radical changes have come about in the present position of the Committee of Good Offices. It is not for me to stress the potential seriousness of the discontinuance of negotiations in Batavia. The announcement which has been made conveys, I think, its own implication in that regard. My purpose in mentioning it at the moment is to suggest that the Council cannot, in justice to itself and to its constant attitude on this matter, ignore the development which I have just mentioned.

It is true that no official report, so far as I am aware, has as yet proceeded from the Committee of Good Offices to the Security Council. It is true that the matter has been brought to my notice at any rate only in the form of a Press release. None the less, I submit that, in the circumstances, it is the duty of the Security Council to take official and formal notice, at this present meeting, of the development which I have mentioned and to consider what are the proper steps required to ensure that the situation in Indonesia remains within the final control of the Council. It may be that the Council will consider it appropriate to request immediately a report from the Committee of Good Offices on this matter and to ask, perhaps, for the submission of a text of the document which is mentioned, so that it can acquaint itself fully with the circumstances and be in a position to reach a conclusion, or even a decision, as soon as possible. I think that moment should not be unduly delayed. I think it would be advisable for the Security Council to meet again on this Indonesian question within the next few days, having in the meantime informed itself, by a request to the Committee of Good Offices, of the exact present position in Batavia.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): I want to say a word, at once, with regard to the statement just made by the representative of Australia in which he revealed the impression that negociation had been broken off. I wish to give the Security Council, for its part, every reassurance, because no such incorrect representation of the facts should abide in the minds of members.

The Committee of Good Offices yesterday issued a Press release of which the Australian representative has read only a part and which, with permission, I should like to read in full since it will be seen therefrom that the Security Council and the public in the world at large are fully informed of what has really happened with regard to what I shall call more correctly—and, in fact, quite correctly—"the suspension of negotiations for the time being and pending new to its delegation in Batavia on the negotiations instructions from the Netherlands Government

Les membres du Conseil auront sans doute remarqué que les journaux de ce matin font allusion à cette affaire. Il semble donc que, au cours de la semaine qui s'est écoulée entre les deux séances du Conseil de sécurité, des changements radicaux soient intervenus dans la situation de la Commission des bons offices. Il ne m'appartient pas de souligner la gravité des répercussions possibles de l'interruption des négociations à Batavia. La déclaration dont on a parlé l'indique assez clairement. Je n'ai mentionné ce fait que parce que j'estime que le Conseil se doit de ne pas se départir de l'attitude qu'il a maintenue constamment dans cette affaire. Il ne peut pas se permettre d'ignorer les événements que je viens de mentionner.

Il est vrai que, à ma connaissance, la Commission des bons offices n'a, jusqu'à présent, adressé sur ce sujet aucun rapport officiel au Conseil de sécurité, et que je n'ai appris cette nouvelle que par un communiqué de presse. Je crois toutefois que, dans les circonstances actuelles, le Conseil de sécurité se doit de prendre acte officiellement, aujourd'hui même, des événements que j'ai mentionnés, et d'examiner quelles sont les mesures à prendre pour s'assurer que la situation en Indonésie n'échappe pas à son contrôle. Le Conseil de sécurité jugera peut-être bon de demander à la Commission des bons offices un rapport à ce sujet, ainsi peut-être qu'une copie du document en question, afin d'avoir pleine connaissance des circonstances de cette affaire et d'être en mesure de formuler une conclusion, voire une décision, le plus tôt possible. Je crois qu'il importe d'éviter tout délai superflu. Il me semble que le Conseil de sécurité ferait bien de consacrer une nouvelle séance à cette question d'Indonésie dans les jours à venir et de s'efforcer, entre temps, d'obtenir de la Commission des bons offices des renseignements sur la véritable situation existant actuellement à Batavia.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) *(traduit de l'anglais)*: Le représentant de l'Australie vient de nous dire que les négociations ont été rompues. Je voudrais rassurer tout de suite le Conseil de sécurité, afin que ses membres ne gardent pas dans l'esprit une image inexacte des faits.

La Commission des bons offices a publié hier un communiqué de presse dont le représentant de l'Australie n'a lu qu'une partie. Qu'il me soit permis d'en donner intégralement lecture; on verra que le Conseil de sécurité et le public, dans le monde entier, sont pleinement informés des circonstances qui ont entouré ce que j'appellerai plus exactement, et même très exactement, "la suspension temporaire des négociations portant sur l'accord politique exclusivement, en attendant que la délégation des Pays-Bas à Batavia ait reçu de son Gouvernement de nou-

with regard to the political agreement only." As the Council will hear, negotiations on the progressive implementation of the truce continue. The suspension is only with regard to one important point. The Press release reads as follows:

"The Committee of Good Offices on the Indonesian Question today (16 June) issued the following Press release in Batavia:

'The Netherlands delegation today informed the Security Council's Committee of Good Offices that it thought it advisable to discontinue, "for the time being", the discussions with the Republic of Indonesia in view of the publication of the strictly confidential document handed by Mr. Coert Du Bois (United States) to Mr. van Mook on June 10'.

"The following is the text of a Netherlands delegation letter signed by Jonkheer H. L. F. K. van Vredenburch, Acting Chairman:

'I have the honour to inform you that in view of the publication of the strictly confidential document handed by Mr. Du Bois to Mr. van Mook on 10 June instant, the Netherlands delegation has requested instructions from the Netherlands Government. Pending receipt of these instructions, the Netherlands delegation thinks it advisable to discontinue for the time being the discussions between both delegations, with the exception of the discussions concerning the implementation of the truce agreement.'"

The Press release of the Committee of Good Offices, dated yesterday, states:

"The Netherlands letter was addressed to the Chairman of the Committee of Good Offices and was delivered this morning immediately before the scheduled meeting of the Steering Committee of the Netherlands-Indonesian Conference.

"The Netherlands delegation did not attend this meeting but the three members of the Committee of Good Offices and members of the Republican delegation were present. In their presence, Mr. Raymond Herremans of Belgium, who is the Committee Chairman for the week, read the text of the Netherlands letter.

"Mr. Coert Du Bois (United States) then made the following statement:

"I want to say, for the record, that I have learned from the American Embassy at The Hague that it is reported there that an article by Mr. Schorr of *Time* magazine, of some 4,000 words, is based on an interview with me. Not only is there no truth in the statement, but at no time before or since my interview with Mr. van Mook last Thursday have I or any member of my delegation discussed the matter with any correspondent or anybody else outside the delegation. I have seen the American

velles instructions à ce sujet". Le Conseil de sécurité verra que les négociations relatives à l'application progressive de la trêve se poursuivent sans changement. La suspension des négociations n'affecte que la question du règlement politique. Le communiqué de presse se lit comme suit:

"La Commission des bons offices pour l'Indonésie a publié aujourd'hui (16 juin) à Batavia, le communiqué de presse suivant:

"La délégation des Pays-Bas a informé aujourd'hui la Commission des bons offices qu'elle jugeait préférable d'interrompre "pour le moment", les discussions avec la République d'Indonésie, en raison de la publication du document strictement confidentiel remis, le 10 juin, par M. Coert Du Bois (Etats-Unis) à M. van Mook."

"Voici le texte de la lettre de la délégation néerlandaise, signée par M. H. L. F. K. van Vredenburch, Président par intérim:

"J'ai l'honneur de vous faire connaître que, à la suite de la publication du document strictement confidentiel remis, le 10 juin dernier, par M. Du Bois à M. van Mook, la délégation des Pays-Bas a demandé des instructions au Gouvernement des Pays-Bas. En attendant la réception de ces instructions, la délégation néerlandaise estime préférable d'interrompre, pour le moment, les négociations entre les deux délégations, à l'exception des discussions concernant l'application de l'accord de trêve."

Le communiqué de presse de la Commission des bons offices, en date d'hier, continue comme suit:

"La lettre adressée au Président de la Commission des bons offices par la délégation des Pays-Bas a été remise ce matin, immédiatement avant l'heure prévue pour la réunion du Comité directeur de la Conférence entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie.

"La délégation des Pays-Bas n'a pas assisté à cette séance. Les trois membres de la Commission des bons offices étaient présents, ainsi que plusieurs membres de la délégation de la République. En leur présence, M. Raymond Herremans, représentant de la Belgique, qui préside cette semaine la Commission, a donné lecture de la lettre de la délégation des Pays-Bas.

"M. Coert Du Bois (Etats-Unis) a fait ensuite la déclaration suivante:

"Je tiens à donner certaines précisions, et je demande qu'elles soient consignées au procès-verbal. Selon des informations qui me sont parvenues de l'Ambassade des Etats-Unis à La Haye, le bruit court qu'un article de quelque 4.000 mots dû à M. Schorr, du magazine *Time*, repose sur une entrevue avec moi. Non seulement cette déclaration est entièrement inexacte, mais à aucun moment, avant ou après mon entrevue avec M. van Mook, jeudi dernier, ni moi, ni aucun membre de ma délé-

Press correspondents this morning, and they have assured me that they are prepared to join in a statement that I have given no information about the document referred to to any correspondent."

This statement by Mr. Du Bois has no direct connexion with the matter raised by the representative of Australia. Nevertheless, for the sake of completeness and in order to do full justice to Mr. Du Bois, who, it appears, has been wrongly accused—I do not know by whom—I was anxious to state this in full with the rest of the Press release, and I shall now proceed to read further.

"Mr. Mohammed Roem, head of the Republican delegation, said he could only express regret that the Netherlands delegation had seen fit to take this action for reasons of which the Republican delegation had no knewledge. He said he felt that the Netherlands delegation should have given proper notice, as provided in the rules of procedure, of its intention not to attend the present meeting. He said neither he nor his delegation knew anything about the publication of any letter or document. Mr. Raymond Herremans declared"—Mr. Herremans is the Belgian member—"that if the document referred to has been delivered to the Press, this was an event of exceptional seriousness which was unexpected and called for urgent procedure so that one could not blame the Netherlands delegation for not giving twenty-four hours notice. He added that, in view of the meeting today between Mr. van Mook and Mr. Hatta, he thought no one would suffer any inconvenience by postponement of the current stage of the negotiations. Mr. Roem asked to be allowed to reserve his position. He said he would immediately inform Mr. Hatta of what had occurred so that he might act accordingly. The meeting was adjourned without transacting any business."

The publication of this document—which I do not have here—and the heat apparently engendered in connexion with this event, seemed to the Netherlands authorities to be prejudicial to the smooth progress of the negotiations on the political agreement and, not unnaturally, I submit to the Council, they wanted instructions from their Government. What, in fact, is more normal in the course of difficult and delicate negotiations? They have asked for these instructions and they informed the Committee that in view thereof, "pending receipt of these instructions, the Netherlands delegation thinks it advisable to discontinue for the time being discussion . . ." This quotation is a part of the document which I read to the Security Council a minute ago.

What is more calculated to magnify and distort this matter than to say that negotiations have been broken off? There is no such thing. I

gation, n'avons discuté cette question avec un correspondant de presse ou toute autre personne étrangère à la délégation. J'ai vu ce matin les correspondants américains qui m'ont assuré qu'ils sont prêts à signer une déclaration attestant que je n'ai donné aucune information au sujet du document en question à aucun correspondant."

Cette déclaration de M. Du Bois n'a pas de rapport direct avec la question soulevée par le représentant de l'Australie. Néanmoins, pour être complet et pour rendre justice à M. Du Bois qui, semble-t-il, a été accusé à tort — je ne sais par qui — j'ai tenu à citer ce passage en entier avec le reste de ce communiqué dont je poursuis maintenant la lecture:

"M. Mohammed Roem, chef de la délégation de la République, a déclaré qu'il ne pouvait que regretter le geste de la délégation des Pays-Bas, qui a jugé bon de prendre ces mesures pour des raisons dont la délégation de la République n'a pas eu connaissance. Il a déclaré que la délégation des Pays-Bas aurait dû annoncer, conformément au règlement intérieur, son intention de ne pas prendre part à cette réunion. Ni lui ni sa délégation n'étaient au courant de la publication d'une lettre ou d'un document quelconque. M. Raymond Herremans a déclaré — M. Herremans est le représentant de la Belgique — "que, si le document en question a été communiqué à la presse, il s'agit d'un événement d'une gravité exceptionnelle, absolument inattendu et appelant, par conséquent, une décision de toute urgence, de sorte qu'on ne saurait blâmer la délégation des Pays-Bas pour n'avoir pas annoncé sa décision vingt-quatre heures à l'avance. Il a ajouté que, étant donné l'entrevue d'aujourd'hui entre M. van Mook et M. Hatta, il n'y aurait aucun inconvénient à suspendre provisoirement les négociations. M. Roem a réservé sa position. Il a indiqué qu'il informerait immédiatement M. Hatta de ce qui s'est passé, afin que ce dernier puisse agir en conséquence. La séance a été levée sans que l'ordre du jour ait même été abordé."

Les autorités néerlandaises ont estimé que la publication de ce document — que je n'ai pas ici — et l'émotion que cet événement semble avoir suscitée risquent d'entraver le déroulement normal des négociations relatives à l'accord politique, et elles ont voulu recevoir des instructions de leur Gouvernement. Le Conseil reconnaîtra, je crois, que c'était là un désir fort naturel. Quoi de plus normal, en fait, alors qu'il s'agit de négociations difficiles et délicates? Les autorités néerlandaises ont demandé des instructions et informé la Commission que, pour cette raison, "en attendant la réception de ces instructions, la délégation des Pays-Bas estime préférable d'interrompre, pour le moment, les négociations . . ." Cette citation est extraite du document dont j'ai donné lecture au Conseil de sécurité, il y a quelques instants.

On ne saurait exagérer et déformer davantage la nature de cette décision qu'en disant que les négociations ont été rompues. Il n'en est pas

think that everybody will agree that passion and excitement are not conducive to the success of such delicate negotiations. The negotiations on the political agreement—I stress that again, because on the implementation of the truce agreement, the negotiations proceed—are only suspended for the time being. Mr. van Mook and Mr. Hatta, I am pleased to be able to inform the Council, had a long and useful conversation yesterday, in a perfectly friendly atmosphere. Let us not get panicky. There is no reason for it.

With these remarks, I trust that I can do no better than refer to the old saying, "least said, soonest mended".

Mr. PALAR (Indonesia): I am of the opinion that the discontinuation of the negotiations by the Netherlands delegation in Indonesia is a very important matter. I should like to know for how long it is going to last. I am of the opinion that the representative of Australia is right. I think it is necessary that the Security Council ask for full information of the Committee of Good Offices, so that the Council may discuss this matter as soon as possible.

Mr. TSIANG (China): I wish to ask a simple question. Would the President be good enough to ask our Committee of Good Offices to communicate to us, as soon as possible, that confidential document handed by Mr. Du Bois to Mr. van Mook on 10 June?

Mr. PILLAI (India): I just wanted to ask a question. In the document which the representative of the Netherlands just read, there is a reference to the publication of some unknown material carried by Mr. Du Bois to the Netherlands Government at Batavia. Mr. Du Bois said:

"I want to say for the record that I have learned from the American Embassy at The Hague that it is reported there that an article by Mr. Schorr of *Time* magazine of some 4,000 words, is based on an interview with me."

I have been trying to find out when *Time* magazine published it, ever since I saw this referred to in the morning newspaper. I cannot take an oath that what I am going to tell you now is absolutely correct, but I have been told that *Time* magazine has published no such thing. That leads me to all kinds of queries. If, as I am assured, my information or authority is not entirely wrong—I have not myself handled the pages of *Time* magazine—but if my information is right that *Time* magazine has not so far published anything of the kind, it would be very interesting to know how an article filed for *Time* magazine in Batavia by the *Time* correspondent, Mr. Schorr, has pre-natally attained all this publicity.

The PRESIDENT: We have no information which has been officially communicated to the

question. Nous sommes tous d'accord, je crois, pour reconnaître que la passion et l'agitation ne sauraient favoriser le succès de négociations aussi délicates. Les négociations portant sur l'accord politique — j'insiste sur ce point parce que, en ce qui concerne l'application de l'accord de trêve, les négociations se poursuivent — sont simplement suspendues, pour le moment. M. van Mook et M. Hatta, j'ai le plaisir d'en informer le Conseil, ont eu hier une longue et utile conversation, dans une atmosphère parfaitement amicale. Ne nous affolons pas, il n'y a aucune raison pour cela.

Pour conclure, je crois que je ne saurais mieux faire que de répéter le vieux proverbe: "Trop gratter cuit, trop parler nuit."

M. PALAR (Indonésie) *(traduit de l'anglais)*: J'estime que l'interruption des négociations par la délégation des Pays-Bas en Indonésie est un événement extrêmement important. Je voudrais bien savoir combien de temps cette situation va se prolonger. Je crois que le représentant de l'Australie a raison, et que le Conseil de sécurité devrait demander des informations détaillées à la Commission des bons offices afin d'être en mesure de discuter cette question le plus tôt possible.

M. TSIANG (Chine) *(traduit de l'anglais)*: Je voudrais poser une simple question. Le Président pourrait-il demander à notre Commission des bons offices de nous communiquer, aussitôt que possible, ce document confidentiel remis le 10 juin par M. Du Bois à M. van Mook?

M. PILLAI (Inde) *(traduit de l'anglais)*: Je voulais simplement poser une question. Dans le document dont le représentant des Pays-Bas vient de donner lecture, il est fait allusion à la publication d'un certain texte, remis par M. Du Bois au Gouvernement néerlandais, à Batavia. M. Du Bois a déclaré:

"Selon des informations qui me sont parvenues de l'Ambassade des Etats-Unis à La Haye, le bruit court qu'un article de quelque 4.000 mots dû à M. Schorr, du magazine *Time*, repose sur une entrevue avec moi."

Dès que j'ai lu cette nouvelle dans le journal du matin, je me suis efforcé de savoir quand le magazine *Time* avait publié cet article. Je ne voudrais pas jurer que ce que je vais vous dire est absolument exact. On m'a dit que le magazine *Time* n'avait rien publié de tel. Plusieurs questions se posent alors. Certes, ce que j'avance n'a, du point de vue scientifique, aucune valeur — je n'ai pas compulsé moi-même le magazine *Time* — mais, en supposant que mes renseignements soient exacts et que *Time* n'ait jusqu'à présent rien publié de tel, il serait intéressant de savoir comment un article préparé à Batavia à l'intention du magazine *Time* par son correspondant, M. Schorr, a pu être rendu public avant même d'être publié.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: Aucun renseignement n'a été communiqué offi-

Security Council. If any official information comes from any source, we shall discuss and study the matter further. I think the representative of Indonesia did not say whether he received any information about this case from his Government. It seems that the only official statement we have heard is that presented by Mr. van Kleffens.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): The statement was released by the Committee of Good Offices itself.

The PRESIDENT: Yes, you have it, but it has not yet come to the Security Council or to the Secretariat.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): It is a public statement.

The PRESIDENT: However, the Committee of Good Offices has also sent us these four reports which have been discussed, without expressing any opinion of its own on these points, which makes the task of the Security Council rather difficult. It would have facilitated matters if they had given their opinion on these points, and perhaps the matter would have been settled.

Now, after two meetings of the Security Council and discussions on these points, no proposal has been submitted by any representative who has spoken on the subject. This afternoon we shall listen to the representative of Belgium, and if, after that statement, no proposal is submitted to the Security Council, we might communicate to the Committee of Good Offices merely that we have received these reports, and we might ask their opinion on these points, in order to help the Security Council to take the proper steps.

We shall now adjourn this meeting until 3 p.m. when we shall finish this matter. If it does not take too long to conclude this matter, we shall continue with the third item on the agenda, the third report of the Atomic Energy Commission.

The meeting rose at 1.20 p.m.

THREE HUNDRED AND TWENTY-THIRD MEETING

Held at Lake Success, New York, on Thursday, 17 June 1948, at 3 p.m.

President: Mr. F. EL-KHOURI (Syria).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

The agenda was that of the 322nd meeting (document S/Agenda 322).

ciellement au Conseil de sécurité. Si le Conseil reçoit des renseignements officiels d'une source quelconque, nous poursuivrons la discussion et l'étude de cette affaire. Je crois que le représentant de l'Indonésie n'a pas dit s'il a ou non reçu de son Gouvernement des renseignements à ce sujet. Il semble que la seule déclaration officielle que nous avons entendue est celle qu'a présentée M. van Kleffens.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) *(traduit de l'anglais)*: Cette déclaration a été publiée par la Commission des bons offices elle-même.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: Oui, vous l'avez, mais elle n'est pas encore parvenue au Conseil de sécurité, ni au Secrétariat.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) *(traduit de l'anglais)*: Il s'agit d'une déclaration publique.

Le PRÉSIDENT *(traduit de l'anglais)*: La Commission des bons offices nous a aussi envoyé quatre rapports, qui ont été discutés, sans exprimer d'opinion personnelle à l'égard de ces différents points, ce qui rend la tâche du Conseil de sécurité assez difficile. Les choses auraient été plus simples si nous avions connu l'opinion de la Commission sur ces différents points. La question aurait peut-être été réglée.

Après deux séances consacrées à cette question, personne n'a présenté de proposition. Cet après-midi, nous entendrons le représentant de la Belgique, et, si aucune proposition n'est présentée au Conseil au cours de cette séance, nous nous bornerons à accuser réception de ces rapports à la Commission des bons offices et nous pourrions lui demander son opinion sur ces différents points afin d'aider le Conseil de sécurité à prendre les mesures nécessaires.

Nous allons lever la séance pour nous réunir à nouveau à 15 heures pour en finir avec cette question. Si nous pouvons le faire assez rapidement, nous aborderons ensuite le troisième rapport de la Commission de l'énergie atomique, qui est le troisième point de l'ordre du jour.

La séance est levée à 13 h. 20.

TROIS-CENT-VINGT-TROISIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le jeudi 17 juin 1948, à 15 heures.

Président: M. F. EL-KHOURI (Syrie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de la 322ème séance (document S/Agenda 322).